5

COMPTES CONSOLIDÉS RFA

5.1	COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	398
5.2	ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ	398
5.3	BILAN CONSOLIDÉ	399
5.4	ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	400
5.5	ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS	401
5.6	ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS	402
5.7	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS	442

Les explications sur les comptes consolidés sont disponibles au chapitre 1 « Présentation du groupe et des résultats », § 1.8.

5.1 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

En millions d'euros	*Notes*	2022	2021
Chiffre d'affaires	**3 et 4**	**11 602**	**8 982**
Coût des ventes	4	(3 389)	(2 580)
Marge brute		**8 213**	**6 402**
Frais administratifs et commerciaux	4.2	(2 680)	(2 137)
Autres produits et charges	4.3	(836)	(734)
Résultat opérationnel courant	**3**	**4 697**	**3 530**
Autres produits et charges non courants		-	-
Résultat opérationnel	**3**	**4 697**	**3 530**
Résultat financier	9.1	(62)	(96)
Résultat avant impôt		**4 635**	**3 435**
Impôt sur les résultats	6	(1 305)	(1 015)
Part dans le résultat des entreprises associées	8	50	34
RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ		**3 380**	**2 454**
Intérêts ne conférant pas le contrôle		(13)	(8)
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE		**3 367**	**2 445**
Résultat de base par action *(en euros)*	11.6	32,20	23,37
Résultat dilué par action *(en euros)*	11.6	32,09	23,30

5.2 ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

En millions d'euros	*Notes*	2022	2021
Résultat net de l'ensemble consolidé		**3 380**	**2 454**
Variation des écarts de conversion [1]	11.5	126	141
Couvertures des flux de trésorerie futurs en devises [1 2]	11.5	129	(110)
◆ *variation de juste valeur*		*23*	*(87)*
◆ *recyclage en résultat*		*106*	*(23)*
Actifs évalués à la juste valeur [2]	11.5	333	87
Engagements envers le personnel : variation de valeur liée aux écarts actuariels [2]	11.5	41	9
Résultat global net		**4 009**	**2 582**
◆ *dont part du groupe*		*3 996*	*2 573*
◆ *dont intérêts ne conférant pas le contrôle*		*14*	*9*

(1) Transférable en résultat.

(2) Net d'impôts.

5.3 BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF

En millions d'euros	*Notes*	31/12/2022	31/12/2021
Goodwill	7.1	-	42
Immobilisations incorporelles	7.2	213	258
Droits d'utilisation	7.3	1 582	1 517
Immobilisations corporelles	7.2	2 007	1 881
Immeubles de placement		8	9
Immobilisations financières	9.2	1 109	617
Participations dans les entreprises associées	8	54	51
Prêts et dépôts		65	59
Actifs d'impôts différés	6.3	555	546
Autres débiteurs non courants	4.4	39	22
Actifs non courants		**5 630**	**5 002**
Stocks et en-cours	4.4	1 779	1 449
Créances clients et comptes rattachés	4.4	383	333
Créances d'impôts exigibles	4.4	19	58
Autres débiteurs	4.4	263	257
Instruments financiers dérivés	10	160	53
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9.3	9 225	6 696
Actifs courants		**11 828**	**8 845**
TOTAL ACTIF		**17 459**	**13 847**

PASSIF

En millions d'euros	*Notes*	31/12/2022	31/12/2021
Capital social	11	54	54
Primes		50	50
Actions d'autocontrôle	11	(674)	(551)
Réserves		8 795	7 142
Écarts de conversion	11.5	303	178
Écarts de réévaluation	11.5	546	83
Résultat net - part du groupe		3 367	2 445
Capitaux propres - part du groupe		**12 440**	**9 400**
Intérêts ne conférant pas le contrôle		16	12
Capitaux propres		**12 457**	**9 412**
Emprunts et dettes financières à plus d'un an	9	35	24
Dettes de loyers à plus d'un an	7.3	1 629	1 529
Provisions non courantes	12	30	26
Engagements de retraites et autres avantages au personnel à plus d'un an	5.3	181	220
Passifs d'impôts différés	6.3	20	15
Autres créditeurs non courants	4.4	103	45
Passifs non courants		**1 998**	**1 860**
Emprunts et dettes financières à moins d'un an	9	2	1
Dettes de loyers à moins d'un an	7.3	268	248
Provisions courantes	12	133	115
Engagements de retraites et autres avantages au personnel à moins d'un an	5.3	15	40
Fournisseurs et comptes rattachés	4.4	777	535
Instruments financiers dérivés	10	74	122
Passifs d'impôts exigibles	4.4	496	347
Autres créditeurs courants	4.4	1 239	1 168
Passifs courants		**3 004**	**2 575**
TOTAL PASSIF		**17 459**	**13 847**

5.4 ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En millions d'euros	Nombre d'actions	Capital	Primes	Actions d'auto-contrôle	Réserves consolidées et résultat net part du groupe	Écarts de réévaluation			Capitaux propres part du groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Capitaux propres
						Écarts actuariels	Écarts de conversion	Investissements et placements financiers	Couvertures de flux de trésorerie futurs en devises			
Notes	11	11		11		11.5	11.5	11.5	11.5			11
Au 1er janvier 2021	**105 569 412**	**54**	**50**	**(464)**	**7 732**	**(135)**	**38**	**100**	**5**	**7 380**	**11**	**7 391**
Résultat net	-	-	-	-	2 445	-	-	-	-	2 445	8	2 454
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	9	141	87	(110)	127	0	128
Résultat global	**-**	**-**	**-**	**-**	***2 445***	***9***	***141***	***87***	***(110)***	***2 573***	***9***	***2 582***
Variation de capital et primes associées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle	-	-	-	(88)	(69)	-	-	-	-	(157)	-	(157)
Paiement en actions	-	-	-	-	59	-	-	-	-	59	-	59
Distributions effectuées	-	-	-	-	(485)	-	-	-	-	(485)	(5)	(490)
Autres	-	-	-	-	30	-	-	-	-	30	(2)	28
Au 31 décembre 2021	**105 569 412**	**54**	**50**	**(551)**	**9 712**	**(125)**	**178**	**188**	**(105)**	**9 400**	**12**	**9 412**
Résultat net	-	-	-	-	3 367	-	-	-	-	3 367	13	3 380
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	41	125	333	129	628	1	630
Résultat global	**-**	**-**	**-**	**-**	***3 367***	***41***	***125***	***333***	***129***	***3 996***	***14***	***4 009***
Variation de capital et primes associées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Acquisition ou cession de titres d'autocontrôle	-	-	-	(123)	2	-	-	-	-	(121)	-	(121)
Paiement en actions	-	-	-	-	55	-	-	-	-	55	-	55
Distributions effectuées	-	-	-	-	(845)	-	-	-	-	(845)	(8)	(852)
Autres	-	-	-	-	(44)	-	-	-	-	(44)	(2)	(46)
AU 31 DÉCEMBRE 2022	**105 569 412**	**54**	**50**	**(674)**	**12 247**	**(85)**	**303**	**521**	**25**	**12 440**	**16**	**12 457**

5.5 ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

En millions d'euros	*Notes*	2022	2021
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ			
Résultat net - part du groupe		3 367	2 445
Amortissements des immobilisations	7.2	341	312
Amortissements des droits d'utilisation	7.3	266	251
Pertes de valeur	7.4	123	65
Mark-to-Market instruments financiers		-	(1)
Gains et pertes de change sur variations de juste valeur		12	(46)
Mouvements des provisions		12	28
Part dans le résultat net des entreprises associées		(50)	(34)
Part revenant aux intérêts ne conférant pas le contrôle		13	8
Plus ou moins-values de cession et incidence des variations de périmètre		(1)	(4)
Charge d'impôts différés		(16)	(15)
Charges et produits cumulés liés au paiement en actions		55	59
Produits de dividendes		(11)	(10)
Autres		(0)	(0)
Capacité d'autofinancement		**4 111**	**3 060**
Variation du besoin en fonds de roulement	4.4	73	346
Variation de la trésorerie liée à l'activité (A)		**4 184**	**3 405**
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT			
Investissements opérationnels	7.2	(518)	(532)
Acquisitions de titres consolidés		(1)	-
Acquisitions d'autres immobilisations financières	9.2	(165)	(198)
Cessions d'immobilisations opérationnelles	7.2	1	3
Cessions de titres consolidés et incidence des pertes de contrôle		0	-
Cessions d'autres immobilisations financières	9.2	5	6
Variation de dettes et de créances liées aux opérations d'investissement	4.4	32	6
Dividendes reçus		67	47
Variation de la trésorerie liée aux opérations d'investissement (B)		**(579)**	**(669)**
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT			
Dividendes versés		(852)	(490)
Remboursement des dettes de loyers	7.3	(261)	(212)
Rachats d'actions propres nets de cessions		(123)	(158)
Souscriptions d'emprunts		-	-
Remboursements d'emprunts		(0)	(8)
Variation de la trésorerie liée aux opérations de financement (C)		**(1 237)**	**(869)**
Variation de change (D)		**159**	**110**
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE (A) + (B) + (C) + (D)	**9.3**	**2 528**	**1 978**
Trésorerie nette à l'ouverture	9.3	6 695	4 717
Trésorerie nette à la clôture	9.3	9 223	6 695
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE	**9.3**	**2 528**	**1 978**

5.6 ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

SOMMAIRE DÉTAILLÉ

NOTE 1	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	403
NOTE 2	INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE	405
NOTE 3	INFORMATION SECTORIELLE	406
NOTE 4	ÉLÉMENTS RELATIFS À L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	408
NOTE 5	EFFECTIFS, CHARGES DE PERSONNEL ET AVANTAGES AU PERSONNEL	412
NOTE 6	IMPÔT SUR LES RÉSULTATS	416
NOTE 7	*GOODWILL*, IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET CONTRATS DE LOCATION	418
NOTE 8	PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES	425
NOTE 9	ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS – TRÉSORERIE NETTE	425
NOTE 10	GESTION DES RISQUES DE MARCHÉ ET INSTRUMENTS DÉRIVÉS	429
NOTE 11	CAPITAUX PROPRES – RÉSULTAT PAR ACTION	435
NOTE 12	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	437
NOTE 13	TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES	438
NOTE 14	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	439
NOTE 15	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	439
NOTE 16	PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	440

Nom de l'entité présentant les états financiers	Hermès International
Adresse de l'entité	24, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris (France)
Forme juridique de l'entité	Société en commandite par actions
Pays de constitution	France
Adresse du siège social de l'entité	24, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris (France)
Établissement principal	24, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris (France)
Description de la nature des opérations de l'entité et de ses principales activités	Hermès est une maison d'artisans, familiale et indépendante, qui fabrique et distribue ses objets à travers un réseau dynamique de magasins répartis dans le monde.
Nom de la société mère	Hermès International
Nom de la société tête de groupe	Hermès International

NOTE 1 PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

1.1 Base de préparation

Les comptes consolidés d'Hermès International et de ses filiales (le « groupe »), qui sont publiés au titre de l'exercice 2022, sont établis conformément au référentiel IFRS, *International Financial Reporting Standards*, tel qu'adopté dans l'Union européenne au 31 décembre 2022.

Les comptes consolidés du groupe ont été arrêtés le 16 février 2023 par la Gérance et seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale du 20 avril 2023. Le Comité d'audit et des risques qui s'est tenu le 15 février 2023 a également examiné les comptes consolidés.

Les comptes consolidés et annexes aux comptes consolidés sont présentés en euros. Sauf mention contraire, les valeurs figurant dans les tableaux sont exprimées en millions d'euros et arrondies au million le plus proche. Par conséquent, le jeu des arrondis peut dans certains cas conduire à un écart non significatif au niveau des totaux ou variations. Par ailleurs, les ratios et écarts sont calculés à partir des montants sous-jacents et non à partir des montants arrondis.

1.2 Nouveaux principes comptables applicables au groupe Hermès

En avril 2021, l'IFRIC a publié une décision relative à IAS 38 *Immobilisations incorporelles* portant sur la comptabilisation des coûts de configuration et de personnalisation des logiciels mis à disposition dans le *cloud* dans le cadre de contrats *Software as a Service* (dit *SaaS*). Cette décision indique que, dès lors que le logiciel sous-jacent n'est pas contrôlé par l'entité, les coûts de configuration et de customisation s'y rapportant ne constituent pas un actif incorporel, mais une charge de service. Le groupe Hermès applique cette décision depuis le 1er janvier 2022. L'impact de ce changement au titre des périodes passées est non significatif et consiste en une diminution des immobilisations incorporelles de 49 M€. Il a été comptabilisé au 1er janvier 2022 en contrepartie des capitaux propres, pour 36 M€ net d'impôt différé.

1.3 Conflit entre la Russie et l'Ukraine

En raison du conflit militaire qui a éclaté le 24 février 2022, le groupe a pris la décision de fermer temporairement ses magasins en Russie et de suspendre toutes les activités commerciales dès le 4 mars 2022 au soir. Le groupe rappelle qu'il n'a pas d'activité en Ukraine et que son exposition en Russie n'est pas matérielle. Attentif à l'évolution de la situation et aux conséquences de ce conflit, le groupe a déprécié par prudence ses actifs en Russie pour un montant non significatif.

1.4 Utilisation d'estimations

L'établissement des comptes consolidés selon le référentiel IFRS implique, dans certains cas, l'utilisation d'estimations afin d'évaluer les actifs et passifs ainsi que les produits et charges comptabilisés au cours de l'exercice. Le groupe fonde ces estimations sur l'expérience passée et sur différentes hypothèses qui sont, au regard des circonstances et de la situation économique actuelle, jugées les plus raisonnables et probables.

Les principaux postes des états financiers qui requièrent des jugements et estimations sont les suivants :

	Notes
Durée d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles	7.2
Contrats de location	7.3
Dépréciations de stock	4.4
Instruments financiers	10
Provisions	12
Engagements pour retraites et autres avantages au personnel	5.3
Paiements en actions	5.4
Impôt sur les résultats	6

1.5 Enjeux climatiques

Le modèle artisanal français d'Hermès et son implantation hexagonale limitent l'exposition actuelle du groupe aux enjeux climatiques. Par conséquent, à ce stade, les impacts du changement climatique sur ses états financiers consolidés sont peu significatifs.

La maison s'inscrit dans une trajectoire de zéro émission nette à l'horizon 2050, alignée sur les scénarios 1,5 °C de l'Accord de Paris. Dans ce cadre, Hermès s'est fixé des objectifs, validés par l'initiative SBTi, de réduction de 50,4 % des émissions des scopes 1 et 2 en valeur absolue et de 58,1 % des émissions du scope 3 en intensité (par M€ de marge brute) sur la période 2018-2030. Pour les atteindre, Hermès s'engage notamment à réduire de 50 % l'empreinte carbone/m² des surfaces immobilières construites ou rénovées d'ici à 2030 et à mettre en place 100 % d'électricité renouvelable au sein des opérations directes d'ici à 2025. Ces efforts se traduisent dans les comptes consolidés à travers les investissements opérationnels et les charges d'exploitation.

1.6 Périmètre et méthodes de consolidation

Les comptes consolidés regroupent les comptes d'Hermès International et des filiales et entreprises associées, dans lesquelles la société mère exerce directement ou indirectement un contrôle ou une influence notable.

Ils sont établis à partir des comptes annuels arrêtés au 31 décembre et sont exprimés en euros.

La liste des principales sociétés comprises dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2022 est présentée en note 16.

Les comptes des entreprises contrôlées de manière exclusive sont consolidés par la méthode de l'intégration globale. Cette méthode est celle par laquelle, après élimination des opérations et résultats internes, les actifs, passifs, produits et charges sont entièrement intégrés. La quote-part de l'actif net et du résultat net attribuable aux actionnaires minoritaires est présentée distinctement en tant qu'intérêts ne conférant pas le contrôle au bilan consolidé et au compte de résultat consolidé.

Les comptes des autres sociétés, dites entreprises associées, où le groupe exerce une influence notable sont comptabilisés par la méthode de la mise en équivalence (*cf.* note 8).

La conversion des comptes établis en monnaies étrangères est effectuée selon les principes suivants :

- les rubriques du bilan sont converties en utilisant pour chaque monnaie étrangère le cours de change à la fin de l'exercice ;
- les rubriques du compte de résultat sont converties en utilisant pour chaque monnaie étrangère le cours moyen de l'exercice.

Il en résulte une différence de conversion (part du groupe), qui figure distinctement dans les capitaux propres consolidés. Le principe est le même pour les intérêts ne conférant pas le contrôle.

NOTE 2 INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE

L'objet de cette note consiste à présenter les principaux indicateurs alternatifs de performance (« IAP ») suivis par la direction générale du groupe ainsi que leur réconciliation, lorsque nécessaire, avec les agrégats des comptes consolidés IFRS.

2.1 Croissance du chiffre d'affaires à taux de change constants

- Croissance du chiffre d'affaires à taux de change constants : calculée en appliquant au chiffre d'affaires de la période, pour chaque devise, les taux de change moyens de la période précédente.

	2022 à taux courants	2022 à taux constants	2021	Variation à taux courants	Variation à taux constants	Effet de change
Chiffre d'affaires *en millions d'euros*	11 602	11 081	8 982	2 620	2 099	521
Variation *en %*				29 %	23 %	6 %

2.2 Résultat opérationnel courant

- Résultat opérationnel courant : résultat opérationnel hors éléments non récurrents ayant un impact significatif de nature à affecter la compréhension de la performance économique du groupe.

2.3 Trésorerie nette et trésorerie nette retraitée

- Trésorerie nette : comprend la trésorerie et équivalents de trésorerie présentés à l'actif du bilan, minorés des découverts bancaires qui figurent dans les emprunts et dettes financières à court terme au passif du bilan. Les dettes de loyers comptabilisées en application d'IFRS 16 sont exclues de la trésorerie nette.
- Trésorerie nette retraitée : correspond à la trésorerie nette majorée des placements de trésorerie qui ne répondent pas aux critères IFRS d'équivalents de trésorerie en raison notamment de leur maturité supérieure à trois mois à l'origine et diminuée des emprunts et dettes financières.

Les emprunts et dettes financières au bilan se décomposent de la manière suivante :

En millions d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Découverts bancaires	2	1
Autres dettes financières	1	0
Options de vente accordées aux détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle	34	24
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES AU BILAN	**38**	**25**

Le rapprochement des indicateurs de trésorerie nette et trésorerie nette retraitée avec les comptes du bilan consolidé est présenté ci-après :

En millions d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9 225	6 696
Découverts bancaires	(2)	(1)
TRÉSORERIE NETTE	**9 223**	**6 695**
Placements de trésorerie de maturité supérieure à 3 mois à l'origine	521	375
Dettes financières	(1)	(0)
TRÉSORERIE NETTE RETRAITÉE	**9 742**	**7 070**

2.4 *Cash flow* disponible ajusté

Dans le cadre de la gestion de ses activités, le groupe Hermès analyse l'ensemble des paiements au titre des contrats de location comme des éléments affectant les activités opérationnelles. Or, la norme IFRS 16 considère les paiements relatifs aux loyers fixes des contrats de location comme la somme du remboursement d'une dette et du paiement d'intérêts financiers. Par conséquent, le groupe suit l'IAP suivant :

- *cash flow* disponible ajusté : correspond aux flux de trésorerie liés à l'activité diminués des investissements opérationnels et du remboursement des dettes de loyers comptabilisées en application de la norme IFRS 16 (agrégats de l'état des flux de trésorerie consolidés).

La réconciliation de cet indicateur avec le tableau des flux de trésorerie consolidés présenté en 5.5 est la suivante :

En millions d'euros	2022	2021
Capacité d'autofinancement	4 111	3 060
+ Variation du besoin en fonds de roulement	73	346
- Investissements opérationnels	(518)	(532)
- Remboursement des dettes de loyers	(261)	(212)
***CASH FLOW* DISPONIBLE AJUSTÉ**	**3 404**	**2 661**

NOTE 3 INFORMATION SECTORIELLE

Principes comptables

Compte tenu de la structure actuelle du groupe, organisée en zones géographiques placées sous la responsabilité de dirigeants opérationnels en charge d'appliquer la stratégie définie par le Comité exécutif (principal décideur opérationnel), le groupe a déterminé que les secteurs géographiques constituent les secteurs opérationnels par référence au principe fondamental d'IFRS 8.

L'information sectorielle est présentée après éliminations et retraitements.

Le chiffre d'affaires par zone géographique de destination se répartit comme suit :

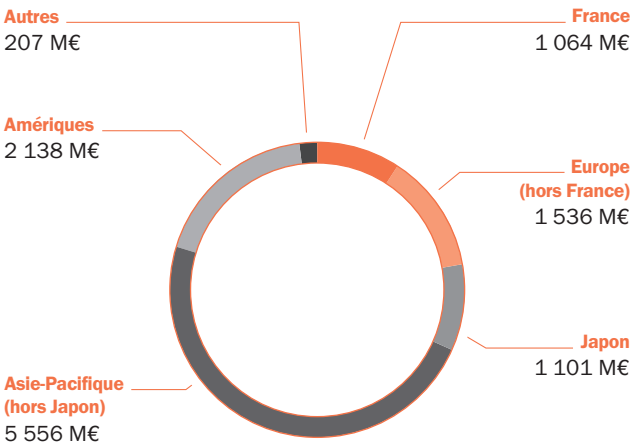

	2022							
En millions d'euros	France	Europe (hors France)	Japon	Asie-Pacifique (hors Japon)	Amériques	Autres	Non alloué	Total
Chiffre d'affaires	1 064	1 536	1 101	5 556	2 138	207		11 602
Résultat opérationnel courant	411	437	435	2 626	737	58	(6)	4 697
Rentabilité opérationnelle courante	*39 %*	*28 %*	*40 %*	*47 %*	*34 %*	*28 %*		*40 %*
Autres produits et charges non courants	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat opérationnel	411	437	435	2 626	737	58	(6)	4 697
Investissements opérationnels	254	40	20	83	85	-	36	518
Actifs non courants	906	430	219	931	925	35	1 629	5 075
Passifs non courants	219	319	92	488	663	-	198	1 978

Depuis 2021, le résultat opérationnel « non alloué » comprend la charge liée aux plans d'attribution d'actions gratuites, les coûts centraux et les facturations internes non affectés.

L'ensemble des actifs et passifs non courants figurant au bilan consolidé sont présentés dans l'information sectorielle, à l'exception des actifs et passifs d'impôts différés. Les actifs non courants sont majoritairement constitués des immobilisations corporelles et incorporelles, des droits d'utilisation et des immobilisations financières. Les actifs non courants « non alloués » incluent principalement des placements financiers (*cf.* note 9.2). Les passifs non courants comprennent les dettes de loyers.

	2021							
En millions d'euros	France	Europe (hors France)	Japon	Asie-Pacifique (hors Japon)	Amériques	Autres	Non alloué	Total
Chiffre d'affaires	838	1 303	977	4 251	1 458	156		8 982
Résultat opérationnel courant	285	372	380	1 980	520	44	(50)	3 530
Rentabilité opérationnelle courante	*34 %*	*29 %*	*39 %*	*47 %*	*36 %*	*28 %*		*39 %*
Autres produits et charges non courants	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat opérationnel	285	372	380	1 980	520	44	(50)	3 530
Investissements opérationnels	234	38	22	105	77	-	56	532
Actifs non courants	886	454	253	916	752	33	1 162	4 456
Passifs non courants	206	364	113	561	562	-	40	1 845

NOTE 4 ÉLÉMENTS RELATIFS À L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE

Principes comptables

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est essentiellement constitué des ventes de biens et services produits dans le cadre des activités principales du groupe.

- Les revenus incluent principalement les ventes au détail dans les magasins du groupe, qui sont comptabilisées lors de l'achat par la clientèle.
- Les ventes grossistes, auprès des concessionnaires de magasin, des distributeurs de l'activité Parfum et Beauté ainsi que les ventes des producteurs (impression textile, tannage, pièces métalliques…) sont comptabilisées lors du transfert du contrôle des biens, qui a lieu généralement au moment de l'expédition. Les distributeurs et concessionnaires prennent alors le contrôle des produits jusqu'à la vente aux clients finaux et agissent ainsi en tant que principal, selon les dispositions de la norme IFRS 15.

Les éventuelles reprises de stocks contractuelles ou implicites sont comptabilisées en diminution du chiffre d'affaires.

Coût des ventes

Le coût des ventes comprend principalement les achats de matières premières, le coût de la main-d'œuvre de production, les frais indirects de production, les frais variables de vente, ainsi que les dépréciations de stocks.

Frais administratifs et commerciaux

Communication

Les charges de communication incluent les dépenses destinées à assurer la promotion des marques et produits auprès des clients. Ces dépenses sont comptabilisées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Autres frais administratifs et commerciaux

Les autres frais administratifs et commerciaux regroupent les coûts habituellement supportés par l'entreprise dans le cadre de son fonctionnement et qui ne sont pas rattachés à la production. Il s'agit principalement des frais du personnel de vente et des fonctions support, des frais de locaux variables et d'autres frais administratifs (honoraires, assurances, voyages…).

Autres produits et charges

Les autres produits et charges comprennent principalement :

- les dotations aux amortissements des immobilisations et droits d'utilisation à l'exception des dotations relatives aux éléments affectés à la production qui sont classées en « Coût des ventes » (*cf.* note 7) ;
- le coût des régimes de retraite et autres avantages à long terme (*cf.* note 5.3) ;
- les charges liées aux plans d'attribution d'actions gratuites (*cf.* note 5.4) ;
- les mouvements de provisions (*cf.* note 12) ;
- les pertes de valeur (*cf.* note 7.4) ;
- les dons et dépenses de mécénat.

Autres produits et charges non courants

Cette rubrique permet d'isoler les événements majeurs et non récurrents intervenus sur l'exercice dont l'impact financier est significatif et dont la présentation dans le résultat opérationnel courant serait de nature à affecter la compréhension de la performance économique du groupe.

4.1 Chiffre d'affaires par métier

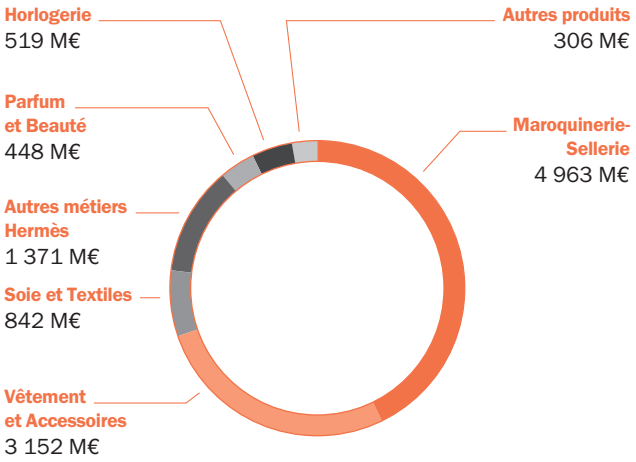

En millions d'euros	2022	2021	Variation à taux courants	Variation à taux constants
Maroquinerie-Sellerie	4 963	4 091	21 %	16 %
Vêtement et Accessoires	3 152	2 219	42 %	36 %
Soie et Textiles	842	669	26 %	20 %
Autres métiers Hermès	1 371	1 001	37 %	30 %
Parfum et Beauté	448	385	16 %	15 %
Horlogerie	519	337	54 %	46 %
Autres produits	306	279	10 %	8 %
CHIFFRE D'AFFAIRES	**11 602**	**8 982**	**29 %**	**23 %**

4.2 Frais administratifs et commerciaux

En millions d'euros	2022	2021
Communication	(525)	(421)
Autres frais administratifs et commerciaux	(2 155)	(1 715)
TOTAL	**(2 680)**	**(2 137)**

4.3 Autres produits et charges

En millions d'euros	*Notes*	2022	2021
Amortissements des immobilisations		(288)	(263)
Amortissements des droits d'utilisation		(263)	(249)
Dotations aux amortissements		**(552)**	**(512)**
Mouvement net des provisions		(24)	(19)
Coût des régimes de retraite et autres avantages à long terme	5.3	(16)	(18)
Sous-total		**(40)**	**(37)**
Pertes de valeur		(123)	(65)
Charges liées aux plans d'attribution d'actions gratuites et assimilés	5.4	(65)	(122)
Autres charges		(105)	(26)
Autres produits		49	28
Sous-total		**(244)**	**(186)**
TOTAL		**(836)**	**(734)**

En 2022, les autres charges comprennent notamment la comptabilisation du nouvel engagement quinquennal en faveur de la Fondation d'entreprise Hermès (2023-2027), à hauteur de 61 M€. En 2021, les autres charges comprenaient un don de 7 M€ à l'AP-HP (Assistance Publique – Hôpitaux de Paris).

Le total des dotations aux amortissements des immobilisations incluses dans les charges opérationnelles (« Autres produits et charges » et « Coût des ventes ») s'élève à 341 M€ en 2022, contre 312 M€ en 2021.

Le total des dotations aux amortissements des droits d'utilisation inclus dans les charges opérationnelles (« Autres produits et charges » et « Coût des ventes ») s'élève à 266 M€ en 2022, contre 251 M€ en 2021.

4.4 Besoin en fonds de roulement

Principes comptables

Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours détenus par les sociétés du groupe sont évalués au plus bas de leur coût de revient (y compris frais indirects de production) et de leur valeur nette de réalisation :

- les coûts de revient sont généralement calculés selon la méthode du coût moyen pondéré ou selon celle des coûts standards ajustés des écarts, selon la catégorie de stocks. Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, de transformation, et tous les autres coûts encourus pour apporter les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent, comme précisé par la norme IAS 2 *Stocks* ;
- la valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts attendus pour l'achèvement ou la réalisation de la vente.

Des dépréciations sont ainsi constatées pour ramener la valeur d'inventaire à une valeur probable de réalisation si cette dernière lui est inférieure. Les dépréciations sont établies pour chaque catégorie de stocks (matières premières, en-cours, produits intermédiaires, produits finis et marchandises), si les produits concernés sont endommagés ou obsolètes (saison ou collection terminées notamment) ou sur la base de leurs perspectives d'écoulement. Ces dépréciations sont intégrées dans le coût des ventes.

Créances clients

Les créances clients sont comptabilisées au bilan à la valeur nominale qui correspond à la juste valeur.

Le risque de crédit provient d'une éventuelle incapacité des clients à satisfaire à leurs obligations de règlement. Les pertes attendues liées au risque de crédit sur les créances clients sont appréciées dès l'origine et revues à chaque clôture (*cf.* note 9). Elles sont comptabilisées en « Autres produits et charges ».

Autres créances et dettes

Le poste « Autres créances et dettes » de la variation du besoin en fonds de roulement comprend majoritairement les créances et dettes fiscales et sociales.

Transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont enregistrées lors de leur comptabilisation initiale en appliquant le cours du jour à la date de transaction (cours historique). Les actifs et passifs monétaires en monnaies étrangères sont convertis au cours de clôture. Les écarts de conversion sont comptabilisés en produit ou en charge.

4.4.1 STOCKS ET EN-COURS

	31/12/2022			31/12/2021		
En millions d'euros	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Marchandises, produits intermédiaires et finis	1 614	485	1 129	1 442	483	959
Matières premières et en-cours	960	311	650	803	314	489
TOTAL	**2 574**	**795**	**1 779**	**2 246**	**797**	**1 449**
(Charge)/produit net de dépréciation des stocks de marchandises, produits intermédiaires et finis		0			49	
(Charge)/produit net de dépréciation des stocks de matières premières et en-cours		6			(15)	

Aucun stock n'a été donné en tant que garantie de dettes financières.

4.4.2 CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

	31/12/2022			31/12/2021
En millions d'euros	Brut	Dépréciation	Net	Net
Créances clients et comptes rattachés	386	3	383	333
dont :				
◆ *non échus*	*267*	*0*	*267*	*222*
◆ *échus*	*119*	*3*	*116*	*111*
Créances d'impôts exigibles	19	-	19	58
Autres débiteurs	265	2	263	257
Autres débiteurs non courants	39	0	39	22
TOTAL	**709**	**6**	**704**	**670**

Le montant des créances clients et comptes rattachés échus se décompose comme suit :

	31/12/2022			31/12/2021
En millions d'euros	Brut	Dépréciation	Net	Net
Inférieur à 3 mois	115	0	114	108
Entre 3 et 6 mois	1	0	1	2
Supérieur à 6 mois	4	3	1	2
TOTAL	**119**	**3**	**116**	**111**

À l'exception des autres débiteurs non courants, l'ensemble des créances a une échéance inférieure à un an. Il n'existe aucun différé de paiement significatif qui justifierait une actualisation des créances.

La politique du groupe est de recommander une couverture d'assurance client dans la mesure où les conditions locales le permettent. En conséquence, le risque attendu de non-recouvrement est faible, comme le montre le niveau de dépréciation des créances clients, qui représente 1 % de la valeur brute à fin 2022 (1 % fin 2021). Il n'existe pas de concentration notable du risque de crédit.

4.4.3 FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

En millions d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Fournisseurs	659	450
Dettes sur immobilisations	118	85
Fournisseurs et comptes rattachés	**777**	**535**
Passifs d'impôts exigibles	496	347
Autres créditeurs courants	1 239	1 168
Autres créditeurs non courants	103	45
FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS	**2 615**	**2 094**

4.4.4 VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

En millions d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Stocks et en-cours	(324)	(116)
Créances clients et comptes rattachés	(54)	(30)
Fournisseurs et comptes rattachés	203	71
Autres créances et dettes	248	421
TOTAL	**73**	**346**

NOTE 5 EFFECTIFS, CHARGES DE PERSONNEL ET AVANTAGES AU PERSONNEL

5.1 Effectifs par zone géographique et par filière

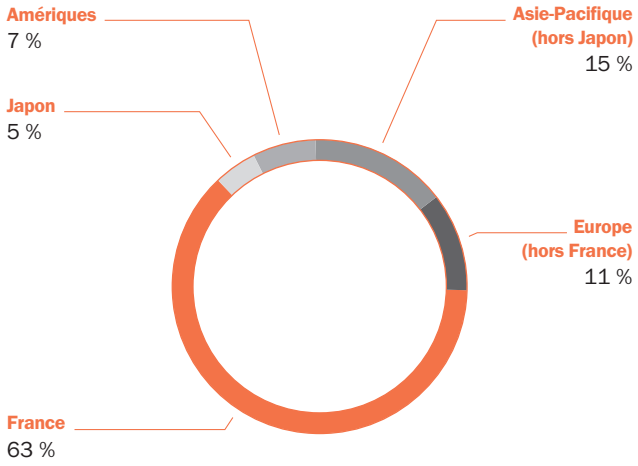

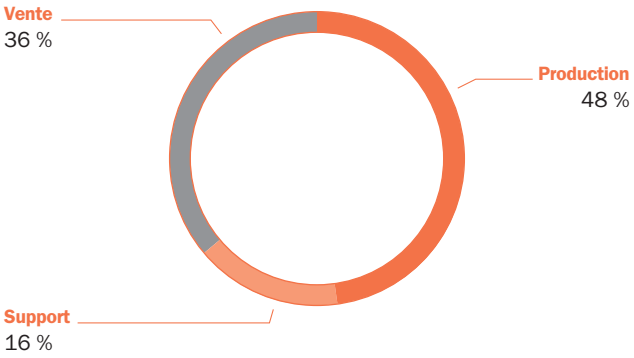

	Total		Production		Vente		Support	
	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2022	31/12/2021
France	12 360	10 969	8 561	7 633	1 554	1 376	2 245	1 960
Europe (hors France)	2 092	1 960	760	711	1 060	995	272	254
Japon	900	842	-	-	821	766	79	76
Asie-Pacifique (hors Japon)	2 954	2 675	77	74	2 552	2 287	325	314
Amériques	1 380	1 149	71	68	1 028	868	281	213
TOTAL	**19 686**	**17 595**	**9 469**	**8 486**	**7 015**	**6 292**	**3 202**	**2 817**

5.2 Charges de personnel

Les charges de personnel pour 2022 s'élèvent à 1 765 M€, contre 1 489 M€ en 2021.

5.3 Engagements de retraites et autres avantages consentis au personnel

Principes généraux et comptables

Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Régimes à cotisations définies

Ces régimes se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Le groupe n'est pas engagé au-delà des cotisations versées et celles-ci sont donc comptabilisées en charges par destination dans les différentes lignes du compte de résultat consolidé.

Régimes à prestations définies

Les régimes à prestations définies du groupe Hermès comprennent :

- les indemnités en cas de départ ou de fin de carrière, principalement en France et au Japon. Ces engagements sont partiellement ou intégralement externalisés selon les pays ;
- des régimes de retraite complémentaires en France ou à l'étranger, en Suisse notamment.

Un actuaire indépendant calcule annuellement les obligations du groupe en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie ainsi que la rotation du personnel et le taux d'inflation. Les hypothèses actuarielles sont revues chaque année.

L'obligation est actualisée en utilisant un taux pour chaque pays où sont localisés les engagements. Les taux d'actualisation retenus sont obtenus par référence au taux de rendement des obligations des émetteurs privés de grande qualité (AA), de maturité correspondant à celle de l'engagement.

Lorsque les prestations sont préfinancées par le biais de fonds externes, les actifs ainsi détenus sont évalués à leur juste valeur, et pris en compte dans l'évaluation de la provision nette. Conformément à la norme IAS 19 révisée, les taux de rendement des actifs sont déterminés en référence aux taux d'actualisation des engagements.

Au compte de résultat consolidé, la charge est présentée en « Autres produits et charges ».

Les modifications d'hypothèses actuarielles et les effets d'expérience donnent lieu à des écarts actuariels dont la totalité est enregistrée dans les « Autres éléments du résultat global » sur la période durant laquelle ils ont été constatés.

Autres avantages à long terme

Les autres avantages à long terme du groupe Hermès comprennent :

- les médailles et primes d'ancienneté en France : ces gratifications récompensent l'ancienneté des services ;
- les gratifications de long terme principalement au Japon, en Chine et dans les pays d'Asie du Sud.

5.3.1 INFORMATION PAR NATURE DE RÉGIME ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

La provision présentée au bilan comprend les régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies ainsi que les autres avantages à long terme :

En millions d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Régimes à prestations définies	182	243
Autres avantages à long terme	15	17
PROVISIONS EN FIN DE PÉRIODE	**196**	**260**

La valeur actualisée des obligations et la juste valeur des actifs de couverture ventilées par zone géographique se présentent comme suit :

	31/12/2022		31/12/2021	
En millions d'euros	Valeur	Répartition	Valeur	Répartition
France	157	54 %	187	57 %
Japon	50	17 %	52	16 %
Autres	84	29 %	92	28 %
Valeur actualisée des obligations	**292**	**100 %**	**331**	**100 %**
France	33	35 %	16	23 %
Autres	62	65 %	55	77 %
Juste valeur des actifs de couverture	**95**	**100 %**	**71**	**100 %**
France	124	63 %	171	66 %
Japon	50	26 %	52	20 %
Autres	22	11 %	37	14 %
PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITES ET ASSIMILÉS	**196**	**100 %**	**260**	**100 %**

5.3.2 HYPOTHÈSES ACTUARIELLES

Pour l'exercice 2022, elles ont été les suivantes pour les pays portant les principaux engagements du groupe Hermès :

	France	Japon	Suisse
Taux d'actualisation	3,35% - 3,48%[1]	1,0 %	2,0 %
Évolution des salaires	3,5 % - 4,0 %	2,5 %	2,0 %

(1) Taux différents selon la duration des régimes.

Rappel des hypothèses 2021 :

	France	Japon	Suisse
Taux d'actualisation	0,49 % - 0,84 %[1]	0,4 %	0,25 %
Évolution des salaires	3,0 %	2,5 %	2,0 %

(1) Taux différents selon la duration des régimes.

Une augmentation ou une diminution de 0,50 point du taux d'actualisation entraînerait respectivement une diminution des provisions pour engagements de retraite et assimilés de 14 M€ ou une augmentation de 13 M€ dont la contrepartie serait comptabilisée en capitaux propres.

5.3.3 TABLEAU DE RÉCONCILIATION DES ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET ASSIMILÉS

	2022			2021		
En millions d'euros	Valeur des engagements	Actifs de couverture	Engagements provisionnés	Valeur des engagements	Actifs de couverture	Engagements provisionnés
Provision au 1er janvier	**331**	**(71)**	**260**	**368**	**(65)**	**304**
Changement de méthode d'attribution du coût des services rendus au 1er janvier	**-**	**-**	**-**	**(45)**	**-**	**(45)**
Charge de l'exercice	20	(3)	16	21	0	21
Prestations versées	(5)	1	(4)	(8)	5	(3)
Contributions employeurs	-	(22)	(22)	-	(5)	(5)
Contributions employés	2	(2)	-	2	(2)	-
Écarts actuariels reconnus en autres éléments du résultat global	(53)	2	(51)	(9)	(2)	(12)
Variation de périmètre	0	(0)	-	-	-	-
Écarts de conversion	(0)	(3)	(3)	2	(2)	0
Autres mouvements	(4)	4	-	-	-	-
PROVISION AU 31 DÉCEMBRE	**292**	**(95)**	**196**	**331**	**(71)**	**260**

5.4 Paiements en actions

Principes comptables

Les plans d'attribution d'actions gratuites sont comptabilisés en charges dans la rubrique « Autres produits et charges » pour leur juste valeur, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres. Cette juste valeur est étalée sur la période d'acquisition des droits.

L'estimation de la juste valeur est calculée sur la base du cours de l'action du jour de la décision de Gérance correspondante, sous déduction du montant des dividendes anticipés sur la période d'acquisition des droits et en tenant compte d'une hypothèse de taux de rotation des bénéficiaires.

Dans certains pays, ces paiements en actions sont soumis à des charges sociales dues lors de la livraison aux salariés. Ces charges sont alors étalées sur la période d'acquisition des droits et comptabilisées dans la rubrique « Autres produits et charges ».

La charge supportée en 2022 au titre des plans d'attribution d'actions gratuites s'est élevée à 65 M€, contre 122 M€ à fin 2021. Les actions en circulation ont évolué comme suit sur l'exercice :

En actions	2022	2021
En circulation au 1er janvier	**422 187**	**671 368**
Droits émis	-	-
Droits exercés	(264)	(178 956)
Droits renoncés ou annulés	(17 163)	(70 225)
EN CIRCULATION AU 31 DÉCEMBRE	**404 760**	**422 187**

Les informations relatives aux plans d'attribution d'actions gratuites sont détaillées dans le chapitre 3 « Gouvernement d'entreprise », § 3.8.3.2.

5.5 Rémunération des dirigeants

La rémunération globale des membres du Comité exécutif et du Conseil de surveillance, au titre de leurs fonctions dans le groupe, s'analyse de la façon suivante :

En millions d'euros	2022	2021
Avantages à court terme	29	20
Avantages postérieurs à l'emploi	4	3
Autres avantages à long terme	0	0
Paiements en actions	3	3
TOTAL	**36**	**26**

Les avantages à court terme comprennent les rémunérations et primes versées au cours de l'exercice aux membres du Comité exécutif ainsi que les jetons de présence versés aux membres du Conseil de surveillance.

Les paiements en actions correspondent aux montants comptabilisés en charge de l'exercice.

NOTE 6 IMPÔT SUR LES RÉSULTATS

Principes comptables

Impôt sur les résultats

La charge d'impôt comprend l'impôt exigible de l'exercice des différentes sociétés intégrées globalement et l'impôt différé.

Les sociétés du groupe font régulièrement l'objet de vérifications par les autorités fiscales des pays dans lesquelles elles opèrent. Les éventuelles positions fiscales incertaines font l'objet de dettes appropriées dont les montants sont revus conformément aux critères de la norme IAS 12 et de l'interprétation IFRIC 23.

Régimes d'intégration fiscale

Le régime français d'intégration fiscale permet à certaines sociétés françaises du groupe de compenser leurs résultats imposables pour la détermination de la charge d'impôt d'ensemble, dont seule la société mère intégrante, Hermès International, reste redevable.

Il existe par ailleurs un autre régime d'intégration fiscale hors de France.

Impôts différés

Les impôts différés sont calculés sur l'ensemble des différences temporaires existant à la clôture de l'exercice en tenant compte du taux d'impôt en vigueur à cette même date ou, s'il est voté ou quasiment voté, du taux d'impôt pour l'exercice à venir. Les impositions différées antérieures sont réévaluées selon le même principe (méthode du report variable). Le retraitement des actifs et passifs liés aux contrats de location donne lieu également à comptabilisation d'un impôt différé.

Les actifs d'impôts différés sont comptabilisés dans la mesure où leur utilisation future est probable compte tenu des bénéfices imposables attendus. Si un risque de non-récupération de tout ou partie d'un actif d'impôt différé apparaît, une dépréciation est constatée.

6.1 Détail de l'impôt sur les résultats

En millions d'euros	2022	2021
Impôts exigibles	(1 364)	(1 029)
Impôts différés	59	14
TOTAL	**(1 305)**	**(1 015)**

6.2 Rationalisation de la charge d'impôt

L'écart entre la charge d'impôt théorique et la charge nette d'impôt réelle s'analyse comme suit :

En millions d'euros	2022	2021
Résultat net - part du groupe	3 367	2 445
Part dans le résultat des entreprises associées	50	34
Part revenant aux intérêts ne conférant pas le contrôle	(13)	(8)
Charge d'impôt	**(1 305)**	**(1 015)**
Résultat avant impôt	4 635	3 435
Taux effectif d'impôt	**28,2 %**	**29,5 %**
Taux d'impôt courant en France	25,8 %	28,4 %
Charge d'impôt théorique	(1 197)	(976)
Éléments en rapprochement :		
◆ différences liées à la fiscalité étrangère (notamment le taux d'impôt)	(8)	36
◆ différences permanentes et autres	(100)	(75)
TOTAL	**(1 305)**	**(1 015)**

Le taux d'impôt applicable en France en 2022 est le taux de base de 25,00 % augmenté de la contribution sociale de 3,3 %, soit 25,83 %.

Les « différences permanentes et autres » comprennent les charges et produits qui ne seront jamais déductibles ou imposables, l'incidence des reports déficitaires non activés, les ajustements d'impôt sur exercices antérieurs et les éventuels risques et positions fiscales incertaines.

6.3 Impôts différés

La variation nette des impositions différées (situations active et passive) s'analyse comme suit :

En millions d'euros	2022	2021
Solde d'impôts différés actif au 1er janvier	546	475
Solde d'impôts différés passif au 1er janvier	15	22
Situation nette d'impôts différés active au 1er janvier	**531**	**453**
Effet résultat	59	14
Effet périmètre	-	-
Effet change	(2)	15
Effet capitaux propres	(53)	49
Situation nette d'impôts différés active au 31 décembre	**535**	**531**
Solde d'impôts différés actif au 31 décembre	555	546
Solde d'impôts différés passif au 31 décembre	20	15

L'effet capitaux propres concerne principalement la variation des impôts différés liés :

- aux réévaluations enregistrées en capitaux propres (investissements et placements financiers et couverture de flux de trésorerie futurs) ;
- aux gains et pertes actuariels relatifs aux engagements du personnel ;
- à l'application de la décision IFRIC relative aux logiciels en mode *SaaS* (*cf.* note 1.2).

Ces mouvements sont sans impact sur le résultat de l'exercice (*cf.* note 11.5).

Les impôts différés portent principalement sur les retraitements suivants :

En millions d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Marges internes en stocks et provisions sur stocks	354	325
Provisions ou amortissements non déductibles des immobilisations	57	35
Retraitement IFRS 16	56	51
Engagements retraites et assimilés	48	61
Instruments dérivés	(27)	19
Provisions réglementées	(28)	(17)
Autres	74	58
TOTAL	**535**	**531**

Les impôts différés actifs liés aux reports déficitaires sont non significatifs aux 31 décembre 2022 et 2021.

Au 31 décembre 2022, les reports déficitaires n'ayant pas donné lieu à comptabilisation d'impôts différés actifs représentent une économie potentielle d'impôt de 36 M€ (comparé à 40 M€ en 2021).

NOTE 7 *GOODWILL*, IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET CONTRATS DE LOCATION

7.1 *Goodwill*

Principes comptables

Les regroupements d'entreprises réalisés dans les cas où le groupe obtient le contrôle d'une ou de plusieurs autres activités, sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition :

- la contrepartie transférée (coût d'acquisition) est évaluée à la juste valeur des actifs remis et passifs encourus à la date de l'échange ;
- les actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition ;
- les coûts directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Cette évaluation est menée, dans la devise de l'entité acquise, dans un délai n'excédant pas un an après la date d'acquisition. Les écarts d'évaluation dégagés à cette occasion sont comptabilisés dans les actifs et passifs concernés, y compris pour la part des intérêts ne conférant pas le contrôle. L'écart résiduel, représentatif de la différence entre la contrepartie transférée et la quote-part des actifs et passifs évalués à leur juste valeur, est comptabilisé en *goodwill*.

Les *goodwill* et ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère. Ils sont donc exprimés dans la monnaie fonctionnelle de l'entité et sont convertis au taux de clôture.

Toute participation antérieure détenue dans l'entreprise acquise avant une prise de contrôle, est réévaluée à sa juste valeur à la date d'acquisition et le produit ou la perte correspondant reconnu dans le compte de résultat en « Autres produits et charges ».

Les *goodwill* ne sont pas amortis. Ils doivent faire l'objet d'un test de perte de valeur dont les principes sont présentés en note 7.4. Les éventuelles dépréciations qui en résultent sont comptabilisées dans les « Autres produits et charges » du résultat opérationnel. Elles sont irréversibles.

Après constatation de pertes de valeur pour un montant non significatif au cours de l'exercice, la valeur nette des *goodwill* est nulle au 31 décembre 2022.

7.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

Principes comptables

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement composées de logiciels acquis (y compris leurs coûts de mise en place) ainsi que des coûts de développement du site *e-commerce* du groupe. Elles sont amorties linéairement sur leur durée probable d'utilisation, généralement comprise entre trois et cinq ans.

Il est précisé que les marques générées en interne et autres éléments similaires en substance ne sont pas comptabilisés en immobilisations incorporelles conformément à IAS 38.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées. Elles sont amorties, principalement selon le mode linéaire, sur leur durée estimée d'utilisation, qui correspond en moyenne à :

- constructions : 20 à 50 ans ;
- agencements et mobiliers : entre 10 et 20 ans selon la durée d'utilisation prévue pour l'actif considéré, et dans la limite de la durée du bail, dans le cas des agencements réalisés lors de la prise à bail dans les magasins dont le groupe est locataire ;
- installations techniques, matériel et outillage industriels : 10 à 20 ans ;
- autres : 3 à 10 ans au maximum.

Lorsqu'une immobilisation corporelle est constituée de composants ayant des durées d'utilisation différentes, ils sont comptabilisés comme des éléments distincts.

Les profits et les pertes provenant de la cession d'une immobilisation corporelle sont déterminés par la différence entre les produits de cession et la valeur nette comptable de l'actif cédé, et sont inclus dans les « Autres produits et charges ».

Les principes comptables relatifs aux pertes de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles sont présentés en note 7.4.

En millions d'euros

7.2.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Sur l'exercice 2022, les immobilisations incorporelles ont varié comme suit :

En millions d'euros	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	Effet taux de change	Autres	31/12/2022
Logiciels, licences, site *e-commerce* et brevets	560	81	(2)	(0)	(61)	578
Autres immobilisations incorporelles	143	9	(6)	1	(6)	141
Immobilisations en cours	38	14	-	0	(33)	19
TOTAL VALEURS BRUTES	**741**	**104**	**(8)**	**1**	**(101)**	**738**
Amortissements logiciels, licences, site *e-commerce* et brevets	354	75	(2)	(0)	(34)	393
Amortissements autres immobilisations incorporelles	116	8	(6)	1	(4)	114
Pertes de valeur	14	4	(0)	0	0	18
TOTAL AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR	**483**	**87**	**(8)**	**1**	**(38)**	**525**
TOTAL VALEURS NETTES	**258**	**17**	**-**	**(0)**	**(63)**	**213**

La colonne « Autres » comprend - 49 M€ liés à l'application de la décision IFRIC relative aux logiciels en mode *SaaS* (*cf.* note 1.2).

Sur l'exercice 2021, les immobilisations incorporelles ont varié comme suit :

En millions d'euros	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	Effet taux de change	Autres	31/12/2021
Logiciels, licences, site *e-commerce* et brevets	451	87	(3)	1	24	560
Autres immobilisations incorporelles	134	11	(6)	1	3	143
Immobilisations en cours	37	28	-	0	(27)	38
TOTAL VALEURS BRUTES	**622**	**127**	**(9)**	**2**	**0**	**741**
Amortissements logiciels, licences, site *e-commerce* et brevets	276	79	(3)	0	1	354
Amortissements autres immobilisations incorporelles	102	8	(3)	1	8	116
Pertes de valeur	23	3	(4)	0	(9)	14
TOTAL AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR	**401**	**90**	**(9)**	**2**	**(0)**	**483**
TOTAL VALEURS NETTES	**221**	**37**	**(0)**	**(0)**	**0**	**258**

7.2.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles ont évolué de la manière suivante au cours du dernier exercice :

En millions d'euros	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	Effet taux de change	Autres	31/12/2022
Terrains	199	-	-	(8)	-	191
Constructions	1 130	56	(9)	(3)	101	1 275
Installations techniques, matériel et outillage	471	36	(14)	0	(36)	457
Agencements et mobiliers des magasins	1 225	108	(47)	19	128	1 433
Autres immobilisations corporelles	502	43	(16)	1	31	561
Immobilisations en cours	248	172	(6)	5	(210)	209
TOTAL VALEURS BRUTES	**3 775**	**414**	**(91)**	**14**	**14**	**4 127**
Amortissements constructions	467	45	(6)	(4)	4	507
Amortissements installations techniques, matériel et outillage	289	29	(13)	0	(25)	281
Amortissements agencements et mobiliers des magasins	664	139	(46)	10	20	787
Amortissements autres immobilisations corporelles	309	45	(16)	0	6	344
Pertes de valeur	165	38	(1)	2	(2)	201
TOTAL AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR	**1 894**	**296**	**(82)**	**9**	**3**	**2 119**
TOTAL VALEURS NETTES	**1 881**	**118**	**(8)**	**5**	**11**	**2 007**

Sur l'exercice 2021, les immobilisations corporelles ont varié comme suit :

En millions d'euros	31/12/2020	Augmentations	Diminutions	Effet taux de change	Autres	31/12/2021
Terrains	172	2	-	(2)	27	199
Constructions	1 011	25	(4)	12	86	1 130
Installations techniques, matériel et outillage	424	26	(9)	4	26	471
Agencements et mobiliers des magasins	1 044	94	(52)	57	81	1 225
Autres immobilisations corporelles	443	44	(9)	4	19	502
Immobilisations en cours	176	214	(0)	6	(148)	248
TOTAL VALEURS BRUTES	**3 270**	**405**	**(73)**	**82**	**91**	**3 775**
Amortissements constructions	395	42	(2)	3	28	467
Amortissements installations techniques, matériel et outillage	257	33	(8)	2	6	289
Amortissements agencements et mobiliers des magasins	574	107	(51)	32	2	664
Amortissements autres immobilisations corporelles	278	41	(8)	3	(5)	309
Pertes de valeur	119	49	(2)	3	(4)	165
TOTAL AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR	**1 624**	**272**	**(71)**	**42**	**27**	**1 894**
TOTAL VALEURS NETTES	**1 646**	**133**	**(2)**	**40**	**65**	**1 881**

Les investissements réalisés au cours des exercices 2022 et 2021 sont liés principalement à l'ouverture et à la rénovation de magasins ainsi qu'au développement de l'outil de production.

Les pertes de valeur concernent les lignes de production et les magasins jugés insuffisamment rentables. Il est précisé que les unités génératrices de trésorerie sur lesquelles les pertes de valeur ont été comptabilisées ne sont pas individuellement significatives au regard de l'activité totale du groupe.

Aucune immobilisation corporelle n'est donnée en garantie de dettes financières. Par ailleurs, le montant des immobilisations corporelles utilisées de façon temporaire est non significatif au regard de la valeur totale des immobilisations.

7.3 Contrats de location

Principes comptables

Bilan

Le groupe Hermès est propriétaire de la quasi-totalité de son outil de production et locataire de la plupart des magasins et des bureaux dans les villes où il opère. Les contrats de location immobilière dont les loyers sont fixes, sont reconnus à l'actif par la constatation d'un droit d'utilisation et au passif par une dette de loyers correspondant à la valeur actualisée des paiements futurs.

Les droits d'utilisation sont égaux au montant des dettes de loyers, ajustés :

- du montant des loyers payés d'avance ;
- des avantages reçus des bailleurs ;
- des coûts directs initiaux encourus pour la conclusion du contrat ;
- et, le cas échéant, des coûts de remise en état, à la date de début de contrat.

Les droits d'utilisation sont amortis linéairement sur la durée du contrat de location.

À la fin de chaque période, la dette de loyer est augmentée à hauteur des charges d'intérêts déterminées par application du taux d'actualisation et diminuée du montant des paiements effectués.

Par ailleurs, la dette peut être réestimée en cas de révision de la durée de location, des taux ou indices sur lesquels sont basés les loyers.

Compte de résultat

Les dotations aux amortissements des droits d'utilisation sont présentées en « Autres produits et charges » à l'exception des éventuelles dotations relatives aux droits d'utilisation affectés à la production qui sont classées en « Coût des ventes ».

La charge d'intérêts est comptabilisée dans le résultat financier (*cf.* note 9.1).

Le profit ou la perte provenant de la rupture anticipée d'un contrat est déterminé par la différence entre la valeur nette comptable du droit d'utilisation et la valeur de la dette de loyer et inclus dans les « Autres produits et charges ».

Tableau de flux de trésorerie

Dans le tableau des flux de trésorerie, les remboursements et les intérêts des dettes de loyers sont présentés sous la même rubrique « Remboursement des dettes de loyers » dans les flux de trésorerie liés aux opérations de financement.

Durée du contrat de location

La durée de location est déterminée contrat par contrat.

Le groupe prend en compte les options de renouvellement à la date de prise d'effet du contrat, dans la limite où la durée totale du contrat ainsi calculée est cohérente avec la durée du plan d'investissement.

En France, dans le cas des baux commerciaux dits 3-6-9, la durée des contrats retenus est de neuf ans, sauf cas particulier.

Dans le cas où seul Hermès a une option de résiliation du contrat, le groupe apprécie, à la date de prise d'effet du contrat, tous les faits et circonstances créant une incitation économique à ne pas exercer cette option, en tenant compte de critères tels que la nature même de l'actif, l'ensemble des coûts liés à la résiliation, la durée du plan d'investissement.

Taux d'actualisation

La norme prévoit que le taux d'actualisation de chaque contrat soit déterminé par référence au taux d'emprunt marginal de la filiale contractante. En pratique, étant donné la structure de financement du groupe, ce taux est déterminé à partir du taux d'intérêt *swap* de la devise locale, retenu sur une maturité en ligne avec la duration moyenne des contrats du pays. Il est ajusté du risque de crédit par la prise en compte du *credit default swap* du groupe. Les taux ainsi calculés s'appliquent à la date de début de chaque contrat.

Loyers non capitalisés

Les contrats de location correspondant à des actifs de faible valeur unitaire ou d'une durée inférieure ou égale à 12 mois sont comptabilisés directement en charges.

La partie variable des loyers est comptabilisée en charges sur la période au cours de laquelle les conditions déclenchant le paiement sont constatées. Chez Hermès, cette partie variable concerne principalement les loyers indexés sur le chiffre d'affaires.

7.3.1 DROITS D'UTILISATION

La décomposition des droits d'utilisation par nature d'actif sous-jacent est la suivante :

	31/12/2022			31/12/2021
En millions d'euros	Brut	Amortissements et pertes de valeur	Net	Net
Magasins	2 222	950	1 272	1 319
Bureaux et autres	534	224	310	198
TOTAL	**2 756**	**1 174**	**1 582**	**1 517**

La variation des droits d'utilisation au cours de l'exercice se constitue comme suit :

En millions d'euros

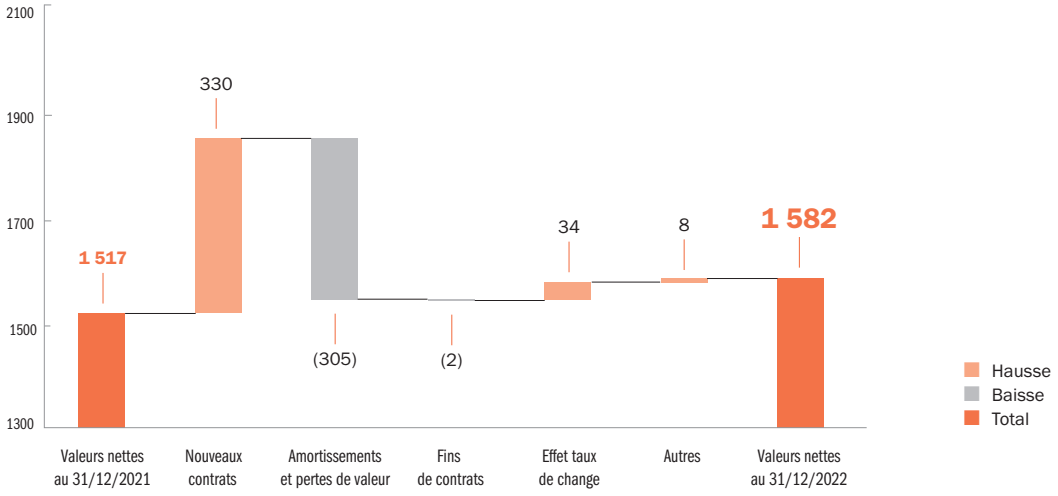

	31/12/2022			31/12/2021
En millions d'euros	Magasins	Bureaux et autres	Total	Total
Valeur brute au 1er janvier	**2 107**	**382**	**2 489**	**2 276**
Mise en place de nouveaux contrats et révisions	153	176	330	267
Fins et résiliations anticipées des contrats	(100)	(22)	(123)	(176)
Effet taux de change	53	(2)	51	121
Autres mouvements et reclassements	8	-	8	1
VALEUR BRUTE AU 31 DÉCEMBRE	**2 222**	**534**	**2 756**	**2 489**

	31/12/2022			31/12/2021
En millions d'euros	Magasins	Bureaux et autres	Total	Total
Amortissements et pertes de valeur au 1er janvier	**788**	**184**	**972**	**830**
Amortissements et pertes de valeur	244	61	305	266
Fins et résiliations anticipées des contrats	(100)	(21)	(120)	(169)
Effet taux de change	17	(0)	17	45
Autres mouvements et reclassements	-	-	-	-
AMORTISSEMENTS ET PERTES DE VALEUR AU 31 DÉCEMBRE	**950**	**224**	**1 174**	**972**

7.3.2 DETTES DE LOYERS

Les échéances des dettes de loyers sont les suivantes :

En millions d'euros	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	31/12/2022	31/12/2021
TOTAL DETTES DE LOYERS	**268**	**882**	**747**	**1 897**	**1 777**

La variation de la dette au cours de l'exercice se décompose comme suit :

En millions d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Dettes de loyers au 1er janvier	**1 777**	**1 643**
Mise en place de nouveaux contrats et révisions	350	269
Fins et résiliations anticipées des contrats	(10)	(8)
Remboursements	(261)	(212)
Effet taux de change	43	91
Autres mouvements et reclassements	(2)	(5)
DETTES DE LOYERS AU 31 DÉCEMBRE	**1 897**	**1 777**

7.3.3 LOYERS NON CAPITALISÉS

À fin décembre 2022, les loyers relatifs aux contrats de location non capitalisés correspondent :

- aux loyers des magasins dont les paiements sont variables à hauteur de 472 M€ au titre de l'exercice (contre 376 M€ au titre de l'exercice 2021) ;
- aux loyers exemptés (locations correspondant à un actif de faible valeur unitaire ou d'une durée inférieure à 12 mois) à hauteur de 7 M€ (contre 7 M€ en 2021).

Les charges financières relatives aux dettes de loyers sont présentées en note 9.1.

7.4 Suivi de la valeur des immobilisations

Principes comptables

Conformément à la norme IAS 36, les tests de dépréciation des actifs à durée de vie indéfinie sont réalisés annuellement en période budgétaire ou plus régulièrement si des événements ou des modifications d'environnement de marché mettent en évidence des indices de perte de valeur. Pour les actifs à durée de vie définie, les tests sont réalisés en cas d'identification d'indices de perte de valeur. Ces tests de dépréciation consistent à comparer l'actif net comptable à la valeur recouvrable de l'ensemble des actifs corporels et/ou incorporels de chaque unité génératrice de trésorerie (UGT).

Le groupe Hermès a défini les UGT ou groupe d'UGT suivants :

- unités de vente Hermès (succursales de distribution), traitées de façon indépendante les unes par rapport aux autres ;
- unités de production (Maroquinerie-Sellerie, Textiles, Parfum et Beauté, Horlogerie, Tanneries et Cuirs précieux, Pièces métalliques…) ;
- autres marques du groupe (Cristalleries Saint-Louis, John Lobb…) ;
- immeubles de placement ;
- entreprises associées.

La valeur recouvrable de chaque UGT est déterminée par la méthode des flux de trésorerie actualisés, selon les principes suivants :

- les flux de trésorerie après impôt sont issus d'un *business plan* à moyen terme élaboré par l'entité concernée ;
- le taux d'actualisation après impôt est déterminé en prenant pour base le coût moyen pondéré du capital du groupe (8,38 % en 2022, contre 8,29 % en 2021) ajusté d'une prime de risque, si nécessaire, en fonction de la zone géographique et de l'activité de l'entité concernée ;
- la valeur recouvrable est calculée comme étant la somme des flux de trésorerie générés annuellement en période budgétaire et de la valeur terminale, cette dernière étant déterminée sur la base des flux normatifs en appliquant un taux de croissance à l'infini. Les hypothèses retenues en termes de progression de l'activité et de valeurs terminales sont raisonnables et cohérentes avec les données de marché disponibles.

Dans le cas où le montant recouvrable est inférieur à la valeur nette comptable, une perte de valeur est comptabilisée pour la différence entre ces deux montants.

Le montant des éventuelles pertes de valeur relatives aux différents actifs immobilisés figure en notes 7.1, 7.2 et 7.3.

NOTE 8 PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Principes comptables

Au bilan, lors de l'acquisition de titres de sociétés consolidées par mise en équivalence, les *goodwill* constatés sont inclus dans la valeur comptable des titres comptabilisée en « Participations dans les entreprises associées ». Les éventuelles dépréciations relatives à ces *goodwill* sont réversibles (*cf*. note 7.4).

La rubrique « Part dans le résultat des entreprises associées » qui figure au compte de résultat comprend les éléments suivants :

- quote-part de résultat du groupe dans ces sociétés ;
- éventuelles provisions pour risque. Si la quote-part du groupe dans les pertes d'une entreprise associée excède la valeur comptable de sa participation dans celle-ci, le groupe cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes ultérieures. Lorsque la quote-part est ramenée à zéro, les pertes supplémentaires ne font l'objet d'une provision que lorsque le groupe a une obligation légale ou implicite à ce titre ou a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

En millions d'euros	2022	2021
Participations dans les entreprises associées au 1er janvier	**51**	**49**
Incidence des variations de périmètre	-	-
Part dans le résultat des entreprises associées	50	34
Dividendes versés	(56)	(37)
Variation des cours de change	2	1
Autres	7	3
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIÉES AU 31 DÉCEMBRE	**54**	**51**

La ligne « Autres » comprend, le cas échéant, le reclassement en « Provisions » de la quote-part du groupe dans les pertes des entreprises associées, lorsque celle-ci excède la valeur comptable des participations concernées.

NOTE 9 ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS – TRÉSORERIE NETTE

Principes comptables

Actifs et passifs financiers

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières (placements financiers, contrat de liquidité, titres de participation non consolidés et autres titres de placement), les prêts et créances financières ainsi que la juste valeur positive des instruments financiers dérivés.

Les passifs financiers comprennent les emprunts et dettes financières, les concours bancaires et la juste valeur négative des instruments financiers dérivés. Ils ne tiennent pas compte de la dette concernant la participation des salariés aux fruits de l'expansion, qui figure en « Autres créditeurs ».

Les actifs et passifs financiers sont présentés au bilan en actifs ou passifs courants ou non courants selon que leur échéance est inférieure ou supérieure à un an, à l'exception des dérivés de transaction, qui sont classés en courant.

Les dettes et créances d'exploitation ainsi que la trésorerie et équivalents de trésorerie entrent dans le champ d'application d'IFRS 9 *Instruments financiers* ; ils sont présentés distinctement au bilan.

Classement des actifs et passifs financiers et modalités d'évaluation

Conformément à IFRS 9, les actifs et passifs financiers du groupe Hermès sont classés et évalués dès leur reconnaissance au bilan selon les catégories suivantes déterminées en fonction du modèle de gestion et des caractéristiques des flux contractuels de trésorerie :

- actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat ;
- actifs financiers au coût amorti ;
- actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres non recyclables.

Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

Ces actifs sont comptabilisés à l'origine à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. À chaque date de clôture, ils sont évalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont enregistrées au compte de résultat dans la rubrique « Autres produits et charges financiers ».

Les dividendes et intérêts perçus sur ces actifs sont également comptabilisés en résultat dans la rubrique « Autres produits et charges financiers ».

Actifs financiers au coût amorti

Sont classés dans cette catégorie les actifs financiers représentatifs d'intérêts ou de remboursement de capital à des dates déterminées, et dont l'intention de gestion consiste à collecter ces flux.

Il s'agit des actifs financiers à maturité fixe que le groupe a acquis avec l'intention et la capacité de les détenir jusqu'à leur échéance ainsi que des prêts et créances financières.

Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti diminué d'une éventuelle dépréciation. Les intérêts comptabilisés au taux d'intérêt effectif sont enregistrés dans la rubrique « Autres produits et charges financiers » du compte de résultat.

Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres non recyclables

Les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres non recyclables comprennent les titres de participation dans des sociétés non consolidées qui ne sont pas détenus à des fins de transaction. Ce classement est déterminé dès l'origine de façon irrévocable pour chaque titre concerné.

Ils sont comptabilisés en date de clôture à leur juste valeur et les plus-values ou moins-values latentes sur ces actifs financiers sont constatées en autres éléments du résultat global dans la rubrique « Écarts de réévaluation ». Seuls les éventuels dividendes perçus sont reconnus au compte de résultat.

Dettes financières

Les dettes financières sont comptabilisées initialement à leur juste valeur (hors coût de transaction) puis selon la méthode du coût amorti avec séparation éventuelle des dérivés incorporés.

Les intérêts calculés au taux d'intérêt effectif sont comptabilisés en résultat au poste « Coût de l'endettement financier brut », sur la durée de la dette financière.

Les découverts bancaires, assimilés à un financement, sont présentés dans les emprunts et dettes financières courants.

Instruments financiers dérivés

Cf. note 10.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les éléments comptabilisés par le groupe en tant que « Trésorerie et équivalents de trésorerie » répondent aux critères de qualification définis par la norme IAS 7 *État des flux de trésorerie* et aux recommandations de l'AMF applicables à la date de clôture.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués des liquidités immédiatement disponibles et des placements à court terme, dont la possibilité de sortie à la date d'acquisition est inférieure ou égale à trois mois et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les parts de fonds détenus à court terme et classés en « Équivalents de trésorerie » sont comptabilisées à la juste valeur avec les variations de juste valeur enregistrées au compte de résultat.

Sont exclus de la trésorerie et équivalents de trésorerie :

- les placements dans des actions cotées ;
- les placements à plus de trois mois sans possibilité de sortie anticipée ;
- les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) autres que celles liées à des réglementations propres à certains pays ou secteurs d'activité (contrôle des changes, par exemple).

Dépréciation des actifs financiers

Les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres non recyclables ne font pas l'objet de dépréciation, conformément à IFRS 9.

Les actifs financiers évalués au coût amorti ainsi que les créances clients sont dépréciés selon un modèle de dépréciation fondé sur les pertes attendues. Le groupe applique les dispositions d'IFRS 9 relatives au modèle simplifié de provision à l'origine sur la durée de vie de l'instrument.

Le risque de crédit est apprécié dès la reconnaissance au bilan puis à chaque date de clôture en tenant compte des informations raisonnables et justifiables disponibles ainsi que de la politique de couverture d'assurance mise en place par le groupe pour l'activité « Grossistes ».

Du fait de la nature des actifs financiers concernés, le groupe détermine que le taux de perte historique sur les créances est une approximation raisonnable du taux de perte attendu.

Les variations de pertes de valeur sont comptabilisées en fonction de la catégorie d'actif. Concernant les actifs financiers comptabilisés au coût amorti, le montant de la perte est inclus dans le poste « Autres produits et charges financiers » du compte de résultat. Si, au cours d'un exercice ultérieur, la perte diminue, elle est reprise en résultat.

9.1 Résultat financier

En millions d'euros	2022	2021
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	67	12
Coût de l'endettement financier brut	(2)	1
◆ *dont résultats des couvertures de taux et de change*	*1*	*1*
Coût de l'endettement financier net	**65**	**13**
Charges d'intérêts sur dettes de loyers	(43)	(32)
Autres produits et charges financiers	(84)	(76)
◆ *dont coût des couvertures de flux de trésorerie*	*(84)*	*(80)*
◆ *dont part inefficace des couvertures*	*6*	*(1)*
TOTAL	**(62)**	**(96)**

9.2 Immobilisations financières

En millions d'euros	31/12/2021	Augmentations	Diminutions	Effet taux de change	Autres	31/12/2022
Placements financiers et intérêts courus	578	146	(0)	-	344	1 068
Contrat de liquidité	19	-	(5)	-	-	14
Autres immobilisations financières	73	20	(0)	0	(0)	94
TOTAL VALEURS BRUTES	**671**	**166**	**(5)**	**0**	**344**	**1 175**
Dépréciations	54	13	(0)	0	-	67
TOTAL VALEURS NETTES	**617**	**153**	**(5)**	**(0)**	**344**	**1 109**

L'augmentation des placements financiers correspond à des placements de trésorerie qui ne répondent pas aux critères d'équivalents de trésorerie en raison notamment de leur maturité supérieure à trois mois à l'origine.

Les variations de valeur des actifs financiers évalués à la juste valeur par capitaux propres qui sont enregistrées en « Écarts de réévaluation » en capitaux propres figurent dans la colonne « Autres ».

Le classement et l'évaluation à la juste valeur de ces actifs financiers sont détaillés en note 10.5.

9.3 Trésorerie nette

Le groupe Hermès a pour politique de conserver une situation de trésorerie positive et disponible, afin de mener à bien sa stratégie de développement en toute indépendance.

Le service Trésorerie d'Hermès International gère directement les excédents et besoins de trésorerie du groupe. Il suit une politique prudente, qui vise à éviter tout risque de perte sur le capital, et à conserver une situation de liquidité satisfaisante.

Les excédents de trésorerie sont principalement investis sur des OPCVM monétaires et équivalents de trésorerie (comptes à terme, dépôts à terme) dont la sensibilité est inférieure à 0,5 % et la durée de placement recommandée est inférieure à trois mois.

La répartition de la trésorerie nette retraitée par échéance et par nature de taux se présente ainsi :

	Au 31/12/2022					
En millions d'euros	**< 1 an**	**de 1 à 5 ans**	**> 5 ans**	**Total**	**Taux variable**	**Taux fixe**
Actifs financiers	**9 486**	**260**	**-**	**9 746**	**3 741**	**6 005**
Liquidités	2 028	-	-	2 028	1 827	201
Valeurs mobilières de placement	7 197	-	-	7 197	1 544	5 654
Placements de trésorerie de maturité supérieure à 3 mois à l'origine	261	260	-	521	371	150
Passifs financiers [1]	**2**	**1**	**-**	**3**	**2**	**1**
Dette financière moyen et long termes	-	1	-	1	-	1
Découverts bancaires	2	-	-	2	2	(0)
Comptes-courants passifs	-	-	-	-	-	-
TRÉSORERIE NETTE RETRAITÉE	**9 484**	**258**	**-**	**9 742**	**3 739**	**6 004**

(1) Hors prise en compte des engagements de rachats d'intérêts ne conférant pas le contrôle (cf. note 9.4).

Les gains et pertes de cessions de valeurs mobilières de placement réalisés sur l'exercice et comptabilisés en résultat s'élèvent à - 3,7 M€. Les gains ou pertes latents au 31 décembre 2022 s'élèvent à + 4,5 M€.

	Au 31/12/2021					
En millions d'euros	**< 1 an**	**de 1 à 5 ans**	**> 5 ans**	**Total**	**Taux variable**	**Taux fixe**
Actifs financiers	**6 761**	**310**	**-**	**7 071**	**3 439**	**3 632**
Liquidités	1 925	-	-	1 925	1 824	102
Valeurs mobilières de placement	4 771	-	-	4 771	1 240	3 531
Placements de trésorerie de maturité supérieure à 3 mois à l'origine	65	310	-	375	375	
Passifs financiers [1]	**1**	**0**	**-**	**1**	**1**	**-**
Dette financière moyen et long termes	0	0	-	0	0	-
Découverts bancaires	1	-	-	1	1	-
Comptes-courants passifs	0	-	-	0	0	-
TRÉSORERIE NETTE RETRAITÉE	**6 760**	**310**	**-**	**7 070**	**3 437**	**3 632**

(1) Hors prise en compte des engagements de rachats d'intérêts ne conférant pas le contrôle (cf. note 9.4).

Les gains et pertes de cessions de valeurs mobilières de placement réalisés sur l'exercice et comptabilisés en résultat s'élèvent à - 0,4 M€. Les gains ou pertes latents au 31 décembre 2021 s'élèvent à - 2,3 M€.

9.4 Options de vente accordées aux détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle

Principes comptables

En application d'IAS 32 *Instruments financiers : présentation*, lorsque des détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle disposent d'options de vente de leur participation au groupe, une dette financière est constatée correspondant au prix d'exercice de l'option. Cette dette est comptabilisée en contrepartie des capitaux propres :

- en déduction des « Intérêts ne conférant pas le contrôle », à hauteur de la valeur comptable des titres objet de l'option de vente ;
- pour le solde, en déduction des « Capitaux propres – Part du groupe ».

Cette rubrique est ajustée à la fin de chaque période en fonction de l'évolution du prix d'exercice des options et de la valeur comptable des intérêts non contrôlés. Les variations de juste valeur sont enregistrées directement en capitaux propres.

Les options de vente accordées aux détenteurs d'intérêts ne conférant pas le contrôle s'élèvent à 34 M€ au 31 décembre 2022, contre 24 M€ au 31 décembre 2021.

NOTE 10 GESTION DES RISQUES DE MARCHÉ ET INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Principes comptables

Périmètre

Le groupe définit le périmètre des instruments financiers dérivés conformément aux dispositions et principes introduits par IFRS 9 *Instruments financiers*. À ce titre, il analyse l'ensemble de ses contrats – portant sur des passifs financiers ou non financiers – afin d'identifier l'existence d'éventuels instruments dérivés dits « incorporés ». Toute composante d'un contrat qui affecte les flux du contrat concerné de manière analogue à celle d'un instrument financier dérivé autonome répond à la définition d'un dérivé incorporé au contrat.

Si les conditions prévues par IFRS 9 sont réunies, un dérivé incorporé est séparé en comptabilité, à la date de mise en place du contrat.

Selon les règles du groupe, les filiales consolidées ne doivent prendre aucune position financière spéculative.

Évaluation et comptabilisation

Les instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur.

La variation de juste valeur de ces instruments dérivés est enregistrée au compte de résultat, sauf lorsqu'ils sont désignés comme instruments de couverture dans une couverture de flux de trésorerie, décrits ci-dessous. Dans ce dernier cas, la part efficace des variations de juste valeur des instruments dérivés est comptabilisée directement en autres éléments du résultat global dans la rubrique « Écarts de réévaluation ». Ces variations de juste valeur incluent notamment la part liée aux points de terme des contrats de change à terme ainsi qu'à la valeur temps (prime) des options de change qualifiées de couverture de flux de trésorerie. La part inefficace des variations de juste valeur correspond à l'excédent de variations de juste valeur de l'instrument de couverture par rapport aux variations de juste valeur de l'élément couvert.

Lorsque les flux de trésorerie couverts se matérialisent, les montants jusqu'alors enregistrés en capitaux propres sont repris au compte de résultat symétriquement aux flux de l'élément couvert. La reprise de la part efficace de la couverture est comptabilisée au compte de résultat opérationnel. Les points de terme et la valeur temps des options qui constituent le coût des couvertures sont comptabilisés dans la rubrique « Autres produits et charges financiers » avec, le cas échéant, la part inefficace des couvertures.

Instruments financiers dérivés qualifiés de couverture

Le groupe utilise des instruments dérivés pour couvrir ses risques de change.

Lorsque les conditions suivantes sont réunies, alors la comptabilité de couverture est applicable :

- l'opération de couverture est étayée par une documentation adéquate de la relation de couverture dès sa mise en place ;
- il existe une relation économique entre l'élément couvert et l'instrument de couverture ;
- les contraintes d'efficacité de la relation de couverture sont satisfaites : le ratio de couverture ne montre pas un déséquilibre entre l'élément couvert et l'instrument de couverture engendrant une inefficacité de la couverture.

10.1 Risque de contrepartie

Le groupe n'encourt pas de risque de contrepartie significatif.

En application de ses procédures de contrôle interne, le groupe ne traite qu'avec des banques et des établissements financiers de premier rang ayant signé des conventions FBF et ISDA relatives aux opérations sur instruments financiers à terme. Les risques de contrepartie sur les opérations financières sont suivis de façon continue par le service Trésorerie d'Hermès International.

Le groupe répartit ses opérations de placement, de couverture de risque de change et de dépôt auprès des banques sélectionnées dans des limites de montant et de maturité définies.

L'impact du risque de crédit tel que préconisé par IFRS 13 dans la juste valeur des instruments dérivés est proche de 0, compte tenu du fait que l'ensemble des instruments dérivés a une maturité inférieure à 12 mois.

10.2 Risque de change

10.2.1 POLITIQUE DE CHANGE

Le groupe est naturellement exposé au risque de change car la quasi-intégralité de sa production est située dans la zone euro, alors que la majorité de ses ventes s'effectue dans une devise autre que l'euro (dollar américain, yen japonais, autres devises asiatiques...). Ce risque est couvert de manière à minimiser et anticiper l'impact des fluctuations des devises sur les résultats du groupe.

La politique de change du groupe est fondée sur les principes de gestion suivants :

- les filiales de production appliquent un taux de change annuel sur les barèmes établis en euros et facturent les filiales de distribution dans leur devise. Les filiales de distribution concentrent ainsi l'essentiel du risque de change ;
- le risque de change du groupe est systématiquement couvert annuellement par Hermès International, sur la base des flux internes futurs de trésorerie d'exploitation entre les sociétés du groupe issus des prévisions budgétaires. Pratiquement, au 31 décembre, la couverture des transactions internes en devises de l'année suivante est proche de 100 % ;
- aucune opération spéculative au sens économique du terme n'est autorisée ;
- le département Trésorerie d'Hermès International réalise ces couvertures avec des opérations de change fermes (*swaps* de devise et contrats de change à terme) et/ou optionnelles éligibles à la comptabilité de couverture (achats et ventes d'options d'achat et de vente) ;
- les autres transactions hors exploitation sont couvertes contre le risque de change dès que leur engagement est ferme et définitif. Il s'agit notamment des risques financiers nés d'opérations de prêts intragroupes et des dividendes en devises.

Le Comité exécutif a validé ces règles de gestion et le Conseil de surveillance les a entérinées. Le Comité exécutif valide les décisions de gestion à l'intérieur de ces règles dans le cadre d'un Comité de sécurité et trésorerie qui se réunit régulièrement.

La gestion administrative est opérée par le biais d'un logiciel de trésorerie intégré. Les départements *Middle & Back-Office* et contrôle interne d'Hermès International assurent les contrôles de ces opérations. Par ailleurs, la direction de l'audit et des risques veille au bon respect du dispositif de contrôle et des procédures de gestion.

10.2.2 POSITION DE CHANGE NETTE

	Au 31/12/2022					
En millions d'euros	Actifs monétaires (Passifs monétaires) [1]	Flux futurs de trésorerie	Position nette avant gestion	Instruments dérivés [2]	Position nette après gestion	Ratio de couverture
Yuan	285	1 147	1 432	(1 437)	(5)	100 %
Dollar américain	(12)	994	982	(972)	10	99 %
Dollar Singapour	60	584	644	(643)	1	100 %
Yen	37	534	571	(568)	3	99 %
Dollar Hong Kong	32	487	519	(548)	(29)	106 %
Livre sterling	(16)	165	149	(141)	8	95 %
Dollar australien	19	123	142	(139)	3	98 %
Euro [3]	18	95	113	(113)	(0)	100 %
Baht thaïlandais	11	96	108	(101)	6	94 %
Dollar canadien	8	86	94	(91)	3	97 %
Franc suisse	34	39	74	(71)	3	96 %
Real brésilien	17	15	32	(27)	6	82 %
Autres devises	7	120	127	(124)	3	98 %
SYNTHÈSE	**501**	**4 486**	**4 987**	**(4 976)**	**11**	**100 %**

(1) Les actifs monétaires sont constitués de créances et prêts ainsi que des soldes bancaires, des placements et équivalents de trésorerie dont la date d'échéance est inférieure à trois mois en date d'acquisition. Les passifs monétaires sont constitués des dettes financières ainsi que des dettes d'exploitation et dettes diverses.

(2) Achat/(Vente).

(3) Risque de change euro pour les filiales ayant une devise fonctionnelle différente. Il peut aussi intégrer exceptionnellement des transactions internes en euros hors ventes de marchandises avec des filiales ayant une devise fonctionnelle différente.

	Au 31/12/2021					
En millions d'euros	Actifs monétaires/ (Passifs monétaires) [1]	Flux futurs de trésorerie	Position nette avant gestion	Instruments dérivés [2]	Position nette après gestion	Ratio de couverture
Yuan	297	1 068	1 365	(1 397)	(31)	102 %
Dollar américain	(167)	679	512	(501)	12	98 %
Yen	32	407	439	(433)	6	99 %
Dollar Singapour	19	375	394	(381)	13	97 %
Livre sterling	25	131	156	(160)	(4)	103 %
Dollar australien	23	101	124	(119)	5	96 %
Dollar Hong Kong	(273)	384	111	(116)	(5)	105 %
Euro [3]	9	68	77	(83)	(6)	108 %
Franc suisse	49	40	89	(80)	9	90 %
Dollar canadien	11	66	78	(76)	2	98 %
Baht thaïlandais	6	53	59	(61)	(1)	102 %
Rouble russe	3	35	38	(38)	-	99 %
Autres devises	23	100	123	(120)	3	98 %
SYNTHÈSE	**57**	**3 508**	**3 566**	**(3 564)**	**2**	**100 %**

(1) Les actifs monétaires sont constitués de créances et prêts ainsi que des soldes bancaires, des placements et équivalents de trésorerie dont la date d'échéance est inférieure à trois mois en date d'acquisition. Les passifs monétaires sont constitués des dettes financières ainsi que des dettes d'exploitation et dettes diverses.

(2) Achat/(Vente).

(3) Risque de change euro pour les filiales ayant une devise fonctionnelle différente. Il peut aussi intégrer exceptionnellement des transactions internes en euros hors ventes de marchandises avec des filiales ayant une devise fonctionnelle différente.

10.2.3 DÉTAIL DES CONTRATS DE CHANGE

En millions d'euros	Montants nominaux des instruments dérivés	Montants nominaux des instruments dérivés affectés à la couverture du risque de change	Valeur de marché des contrats au 31 décembre 2022 [1]			
			Couverture de flux de trésorerie futurs	Couverture de juste valeur	Non affectés	Total
Options achetées						
Puts yuan	*105*	*105*	*7*	-	-	*7*
Tunnels vendeurs yuan	*316*	*316*	*18*	-	-	*18*
Puts dollar américain	*94*	*94*	*4*	-	-	*4*
Tunnels vendeurs dollar américain	*283*	*283*	*9*	-	-	*9*
Puts dollar Singapour	*81*	*81*	*2*	-	-	*2*
Tunnels vendeurs dollar Singapour	*244*	*244*	*2*	-	-	*2*
Puts yen	*51*	*51*	*3*	-	-	*3*
Tunnels vendeurs yen	*203*	*203*	*7*	-	-	*7*
Puts dollar Hong Kong	*59*	*59*	*2*	-	-	*2*
Tunnels vendeurs dollar Hong Kong	*176*	*176*	*5*	-	-	*5*
	1 612	**1 612**	**58**	**-**	**-**	**58**
Contrats de change à terme [2]						
Dollar américain	625	625	(1)	0	(0)	(1)
Euro [3]	95	95	3	-	-	3
Yuan	724	724	18	-	-	18
Dollar Singapour	258	258	(12)	-	-	(12)
Dollar Hong Kong	252	252	7	-	(0)	7
Livre sterling	165	165	5	-	-	5
Yen	280	280	6	-	-	6
Franc suisse	39	39	(2)	-	-	(2)
Dollar canadien	86	86	3	-	-	3
Dollar australien	123	123	7	-	-	7
Baht thaïlandais	96	96	1	-	-	1
Autres devises	146	146	(2)	-	(2)	(4)
	2 890	**2 890**	**32**	**0**	**(2)**	**30**
Swaps cambistes [2]						
Dollar américain	(30)	(30)	0	-	(0)	-
Yuan	293	223	(1)	-	(0)	(1)
Dollar Singapour	59	59	(1)	-	-	(1)
Dollar Hong Kong	61	41	0	-	-	-
Franc suisse	31	31	(0)	-	-	(0)
Livre sterling	(24)	(24)	(0)	-	-	(0)
Yen	34	34	(1)	-	(0)	(1)
Autres devises	48	48	0	-	(0)	-
	473	**382**	**(2)**	**-**	**(0)**	**(2)**
TOTAL	**4 976**	**4 884**	**88**	**0**	**(3)**	**86**

(1) Gain/(Perte).

(2) Vente/(Achat).

(3) Risque de change euro pour les filiales ayant une devise fonctionnelle différente. Il peut aussi intégrer exceptionnellement des transactions internes en euros hors ventes de marchandises avec des filiales ayant une devise fonctionnelle différente.

En millions d'euros	Montants nominaux des instruments dérivés	Montants nominaux des instruments dérivés affectés à la couverture du risque de change	Valeur de marché des contrats au 31 décembre 2021 [1] Couverture de flux de trésorerie futurs	Couverture de juste valeur	Non affectés	Total
Options achetées						
Puts yuan	*99*	*99*	*1*	-	-	*1*
Tunnels vendeurs yuan	*296*	*296*	*(3)*	-	-	*(3)*
Puts dollar américain	*65*	*65*	*0*	-	-	*0*
Tunnels vendeurs dollar américain	*259*	*259*	*(2)*	-	-	*(2)*
Puts dollar Singapour	*57*	*57*	*0*	-	-	*0*
Tunnels vendeurs dollar Singapour	*227*	*227*	*(1)*	-	-	*(1)*
Puts dollar Hong Kong	*48*	*48*	*0*	-	-	*0*
Tunnels vendeurs dollar Hong Kong	*193*	*193*	*(1)*	-	-	*(1)*
Puts yen	*38*	*38*	*1*	-	-	*1*
Tunnels vendeurs yen	*191*	*191*	*3*	-	-	*3*
	1 472	**1 472**	**(1)**	**-**	**-**	**(1)**
Contrats de change à terme [2]						
Dollar américain	369	369	(15)	(0)	0	(15)
Euro [3]	68	68	4	-	(0)	4
Yuan	671	671	(46)	-	(0)	(46)
Dollar Singapour	91	91	(5)	-	-	(5)
Dollar Hong Kong	143	143	(11)	-	(0)	(11)
Livre sterling	131	131	(4)	-	-	(4)
Yen	178	178	0	-	-	0
Franc suisse	39	40	(2)	-	0	(2)
Dollar canadien	66	66	(2)	-	-	(2)
Dollar australien	101	101	5	-	(0)	5
Baht thaïlandais	53	53	2	-	-	2
Autres devises	146	146	0	-	-	0
	2 058	**2 059**	**(73)**	**(0)**	**0**	**(74)**
Swaps cambistes [2]						
Dollar américain	(193)	(192)	4	-	(0)	4
Yuan	330	294	(1)	-	(0)	(1)
Dollar Singapour	6	6	(0)	-	(0)	(0)
Dollar Hong Kong	(268)	(270)	3	-	0	3
Franc suisse	41	41	(0)	-	(0)	(0)
Livre sterling	29	25	(0)	-	(0)	(0)
Yen	26	26	0	-	0	0
Autres devises	62	56	(0)	-	0	0
	34	**(14)**	**5**	**-**	**(0)**	**5**
TOTAL	**3 564**	**3 517**	**(69)**	**(0)**	**(0)**	**(70)**

(1) Gain/(Perte).

(2) Vente/(Achat).

(3) Risque de change euro pour les filiales ayant une devise fonctionnelle différente. Il peut aussi intégrer exceptionnellement des transactions internes en euros hors ventes de marchandises avec des filiales ayant une devise fonctionnelle différente.

10.2.4 SENSIBILITÉ À LA VARIATION DES TAUX DE CHANGE

L'analyse de sensibilité des capitaux propres au risque de change est réalisée pour la réserve de couverture des flux de trésorerie. L'impact sur les capitaux propres (avant impôt) correspond à la variation de valeur de marché des dérivés qualifiés de couverture de flux de trésorerie générée par la variation instantanée des cours de change à la clôture, toutes les autres variables étant supposées rester constantes.

En millions d'euros	2022		2021	
Impacts avant impôt	**Capitaux propres**	**Résultat**	**Capitaux propres**	**Résultat**
Appréciation de 10 % des devises d'exposition du groupe	(397)	1	(312)	0
Dépréciation de 10 % des devises d'exposition du groupe	346	(1)	253	(0)

10.3 Risque de taux et de liquidité

10.3.1 POLITIQUE DE TAUX ET LIQUIDITÉ

Le groupe peut être amené à couvrir une partie de ses dettes et créances contre les fluctuations des taux d'intérêt à l'aide d'instruments financiers tels que les *swaps* et les dérivés de taux.

Le contrôle des risques et des procédures de gestion est identique à celui qui est appliqué pour les opérations de change.

Les risques de taux ci-après concernent les seuls éléments de la trésorerie nette. Par ailleurs, les risques de taux sont non significatifs sur les actifs et passifs financiers exclus de la trésorerie nette.

	Au 31 décembre 2022					
En millions d'euros	**< 1 an**	**de 1 à 5 ans**	**> 5 ans**	**Total**	**Taux variable**	**Taux fixe**
Actifs financiers	**9 486**	**260**	**-**	**9 746**	**3 741**	**6 005**
Euro	6 185	260	-	6 444	2 456	3 988
Yuan	798	-	-	798	39	759
Dollar américain	1 096	-	-	1 096	534	562
Dollar Singapour	272	-	-	272	160	112
Dollar Hong Kong	490	-	-	490	39	451
Autres devises	645	-	-	645	513	133
Passifs financiers [1]	**2**	**1**	**-**	**3**	**2**	**1**
Euro	2	1	-	3	2	1
Autres devises	0	-	-	0	0	-
TRÉSORERIE NETTE RETRAITÉE	**9 484**	**258**	**-**	**9 742**	**3 739**	**6 004**

(1) Hors prise en compte des engagements de rachats d'intérêts non contrôlés (34 M€ au 31 décembre 2022).

	Au 31 décembre 2021					
En millions d'euros	**< 1 an**	**de 1 à 5 ans**	**> 5 ans**	**Total**	**Taux variable**	**Taux fixe**
Actifs financiers	**6 761**	**310**	**-**	**7 071**	**3 439**	**3 632**
Euro	4 839	310	-	5 149	2 764	2 385
Yuan	713	-	-	713	29	684
Dollar américain	557	-	-	557	186	371
Dollar Singapour	131	-	-	131	49	82
Dollar Hong Kong	31	-	-	31	31	-
Autres devises	490	-	-	490	380	111
Passifs financiers [1]	**1**	**0**	**-**	**1**	**1**	**-**
Euro	1	0	-	1	1	-
Autres devises	0	-	-	0	0	-
TRÉSORERIE NETTE RETRAITÉE	**6 760**	**310**	**-**	**7 070**	**3 437**	**3 632**

(1) Hors prise en compte des engagements de rachats d'intérêts non contrôlés (24 M€ au 31 décembre 2021).

10.3.2 SENSIBILITÉ À LA VARIATION DES TAUX D'INTÉRÊT

En millions d'euros	2022	2021
Impact sur le résultat avant impôt		
Hausse uniforme des taux d'intérêt de 1 point	37	34

10.4 Risque sur actions

Les placements en actions cotées ne sont pas matériels aux bornes du groupe. Il n'existe donc pas de risques liés aux placements en actions.

10.5 Juste valeur et hiérarchie par niveau de juste valeur des actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs comptabilisés à la juste valeur sont classés selon les trois niveaux de juste valeur suivants :

- *niveau 1* : prix cotés sur un marché actif. Lorsque des prix cotés sur un marché actif sont disponibles, ils sont retenus prioritairement pour la détermination de la valeur de marché ;
- *niveau 2* : modèle interne avec paramètres observables à partir de techniques de valorisation interne. Ces techniques font appel à des méthodes de calcul mathématiques usuelles intégrant des données observables sur les marchés (cours à terme, courbe de taux…). Le calcul de la majorité des instruments financiers dérivés négociés sur des marchés est opéré sur la base de modèles communément utilisés par les intervenants pour évaluer ces instruments financiers ;
- *niveau 3* : modèle interne avec paramètres non observables.

Pour les exercices 2022 et 2021, il n'y a pas eu de transfert entre les niveaux 1 et 2 pour les actifs et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur.

		2022							
En millions d'euros	*Note*	Actifs à la juste valeur par résultat [1]	Actifs financiers au coût amorti	Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	Passifs à la juste valeur [1]	Passifs au coût amorti	Valeur nette comptable	Juste valeur	Niveau d'évaluation
Placements financiers		30	491 [2]	547	-	-	1 068	1 068	2
Contrat de liquidité		14	-	-	-	-	14	14	1
Autres immobilisations financières		27	-	-	-	-	27	27	2
Immobilisations financières	**9.2**	**71**	**491**	**547**	**-**	**-**	**1 109**	**1 109**	
Prêts et dépôts		**-**	**65**	**-**	**-**	**-**	**65**	**65**	**2**
Créances clients et autres débiteurs	**4.4.2**	**-**	**704**	**-**	**-**	**-**	**704**	**704**	
Instruments dérivés de change actifs	**10.2**	**160**	**-**	**-**	**-**	**-**	**160**	**160**	**2**
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**9.3**	**2 066**	**7 159**	**-**	**-**	**-**	**9 225**	**9 225**	**1**
Découverts bancaires	9.3	-	-	-	-	2	2	2	
Autres emprunts	9.3	-	-	-	-	1	1	1	
Dettes financières [3]		**-**	**-**	**-**	**-**	**3**	**3**	**3**	
Fournisseurs et autres créditeurs	**4.4.3**	**-**	**-**	**-**	**-**	**(2 615)**	**(2 615)**	**(2 615)**	
Instruments dérivés de change passifs	**10.2**	**-**	**-**	**-**	**(74)**	**-**	**(74)**	**(74)**	**2**

(1) Avant comptabilité de couverture.

(2) Constitués d'EMTN et de dépôts à terme ne répondant pas aux critères de trésorerie et d'équivalents de trésorerie.

(3) Hors prise en compte des engagements de rachats d'intérêts non contrôlés (34 M€ au 31 décembre 2022).

		2021							
En millions d'euros	*Note*	Actifs à la juste valeur par résultat [1]	Actifs financiers au coût amorti	Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	Passifs à la juste valeur [1]	Passifs au coût amorti	Valeur nette comptable	Juste valeur	Niveau d'évaluation
Placements financiers		30	345[2]	203	-	-	578	578	2
Contrat de liquidité		19	-	-	-	-	19	19	1
Autres immobilisations financières		0	-	20	-	-	20	20	2
Immobilisations financières	**9.2**	**49**	**345**	**223**	**-**	**-**	**617**	**617**	
Prêts et dépôts		**-**	**59**	**-**	**-**	**-**	**59**	**59**	**2**
Créances clients et autres débiteurs	**4.4.2**	**-**	**670**	**-**	**-**	**-**	**670**	**670**	
Instruments dérivés de change actifs	**10.2**	**53**	**-**	**-**	**-**	**-**	**53**	**53**	**2**
Trésorerie et équivalents de trésorerie	**9.3**	**3 055**	**3 641**	**-**	**-**	**-**	**6 696**	**6 696**	**1**
Découverts bancaires	9.3	-	-	-	-	1	1	1	
Autres emprunts	9.3	-	-	-	-	0	0	0	
Dettes financières [3]		**-**	**-**	**-**	**-**	**1**	**1**	**1**	
Fournisseurs et autres créditeurs	**4.4.3**	**-**	**-**	**-**	**-**	**(2 094)**	**(2 094)**	**(2 094)**	
Instruments dérivés de change passifs	**10.2**	**-**	**-**	**-**	**(122)**	**-**	**(122)**	**(122)**	**2**

(1) Avant comptabilité de couverture.

(2) Constitués d'EMTN et de dépôts à terme ne répondant pas aux critères de trésorerie et d'équivalents de trésorerie.

(3) Hors prise en compte des engagements de rachats d'intérêts non contrôlés (24 M€ au 31 décembre 2021).

NOTE 11 CAPITAUX PROPRES – RÉSULTAT PAR ACTION

11.1 Capital social

Le capital social d'Hermès International est composé de 105 569 412 actions entièrement libérées de 0,51 € de valeur nominale chacune au 31 décembre 2022, dont 108 472 sont des actions d'autocontrôle.

11.2 Gestion du capital

Les objectifs, politiques et procédures appliqués par le groupe en termes de gestion du capital se font en accord avec les principes d'une gestion saine, qui permettent notamment de maintenir l'équilibre financier des opérations et de limiter le recours à l'endettement. Du fait de sa situation excédentaire de trésorerie, le groupe dispose d'une certaine souplesse, et n'utilise pas dans sa gestion du capital les ratios prudentiels comme le *return on equity*. Aucun changement n'est intervenu depuis l'exercice précédent quant aux objectifs ou à la politique de gestion du capital.

11.3 Titres d'autocontrôle

Principes comptables

Les titres d'autocontrôle sont enregistrés pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

Au cours de l'exercice 2022, les mouvements suivants sont intervenus sur l'autocontrôle :

- rachat de 104 269 actions pour 116 M€, hors mouvements réalisés dans le cadre du contrat de liquidité ;
- rachat de 4 467 actions dans le cadre du contrat de liquidité ;
- livraison de 264 actions gratuites réservées au personnel du groupe Hermès.

Il est précisé qu'aucune action n'est réservée pour une émission dans le cadre d'options ou de contrats de vente d'actions.

11.4 Dividendes

L'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021 a approuvé, le 20 avril 2022, le versement d'un dividende ordinaire de 8,00 € par action au titre de l'exercice.

Compte tenu d'un acompte en numéraire de 2,50 € par action versé le 23 février 2022, un solde en numéraire de 5,50 € a été mis en paiement le 27 avril 2022.

Le montant du dividende ordinaire versé s'établit à 837 M€.

11.5 Produits et charges comptabilisés dans le résultat global

Les produits et charges comptabilisés directement en autres éléments du résultat global en 2022 se présentent comme suit :

En millions d'euros	*Note*	Impact brut	Effet d'impôt	Impact net
Écarts actuariels	5.3.3	51	(11)	41
Écarts de conversion		126	-	126
Écarts de réévaluation		518	(55)	463
TOTAL				**629**

Et pour l'année 2021 :

En millions d'euros	*Note*	Impact brut	Effet d'impôt	Impact net
Écarts actuariels	5.3.3	12	(2)	9
Écarts de conversion		141	-	141
Écarts de réévaluation		(85)	62	(23)
TOTAL				**128**

Les mouvements 2022 sur les instruments dérivés (couverture de flux de trésorerie futurs en devises) et les placements financiers se décomposent comme suit (après impôts) :

En millions d'euros	2022	2021
Écart de réévaluation au 1er janvier	**83**	**105**
Montant recyclé au cours de l'exercice au titre des instruments dérivés	87	(38)
Réévaluation des instruments dérivés	23	(87)
Réévaluation des placements financiers	333	87
Autres pertes/gains de change différés en résultat global	19	15
ÉCART DE RÉÉVALUATION AU 31 DÉCEMBRE	**546**	**83**

11.6 Résultat net par action

Principes comptables

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net – part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, sous déduction du nombre moyen d'actions détenues par Hermès International (autodétention).

Le résultat dilué par action correspond au rapport entre le résultat net – part du groupe et le nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation au cours de l'exercice en excluant les actions détenues par Hermès International (autodétention), ajusté de l'effet dilutif généré par les attributions d'actions gratuites.

Le calcul et le rapprochement entre le résultat par action et le résultat dilué par action se présentent comme suit :

	2022	2021
Numérateur *(en millions d'euros)*		
Résultat net - part du groupe	3 367	2 445
Dénominateur *(en nombre d'actions)*		
Nombre moyen d'actions en circulation sur l'exercice	105 569 412	105 569 412
Nombre moyen d'actions d'autocontrôle sur l'exercice	(1 004 683)	(946 082)
Nombre moyen d'actions avant dilution	**104 564 729**	**104 623 330**
Résultat de base par action *(en euros)*	**32,20**	**23,37**
Effet dilutif des plans d'actions gratuites	371 566	341 071
Nombre moyen d'actions après dilution	**104 936 295**	**104 964 401**
Résultat dilué par action *(en euros)*	**32,09**	**23,30**
Cours moyen d'une action	1 264 €	1 191 €

NOTE 12 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Principes comptables

Une provision est définie comme un passif dont l'échéance ou le montant sont incertains. Sa comptabilisation résulte du fait que :

- d'une part, le groupe a une obligation (juridique ou implicite) qui résulte d'un événement passé ;
- et d'autre part, il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Par ailleurs, le montant de l'obligation est estimé de façon fiable en l'état des informations à disposition du groupe lors de l'établissement des comptes consolidés.

5

12.1 Provisions

En millions d'euros	31/12/2021	Dotations	Reprises	Effet taux de change	Autres et reclassements	31/12/2022
Provisions courantes	115	52	(36)	(0)	2	133
Provisions non courantes	26	1	(3)	0	6	30
TOTAL	**141**	**53**	**(39)**	**(0)**	**8**	**163**

Les provisions courantes comprennent des provisions pour risques, litiges et contentieux, ainsi que des provisions pour quote-part de situation nette négative des entreprises associées (*cf.* note 8).

Les provisions non courantes comprennent majoritairement des provisions pour remise en état.

Les reprises consommées s'élèvent à 10 M€.

Les autres mouvements correspondent essentiellement aux provisions pour remise en état constituées ou révisées au cours de l'exercice en contrepartie du droit d'utilisation, lequel est amorti sur la durée des contrats de location (*cf.* note 7.3).

12.2 Engagements hors bilan

12.2.1 ENGAGEMENTS FINANCIERS

Les engagements financiers sont actualisés au taux de 8,38 % en 2022 (8,29 % en 2021).

En millions d'euros	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans	31/12/2022	31/12/2021
Cautions bancaires données	2	13	3	18	13
Cautions bancaires reçues	13	1	1	14	14
Engagements d'achats d'actifs financiers	-	-	19	19	13
Engagements d'achats de matières premières	93	22	-	115	224
Autres	7	2	1	9	22

12.2.2 AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le groupe n'a pas connaissance d'autres engagements que ceux indiqués par ailleurs et qui ne seraient pas reflétés dans les états financiers au 31 décembre 2022. Aucun fait exceptionnel ni contentieux pouvant affecter de façon probable et significative la situation financière du groupe n'existe actuellement.

Par ailleurs, dans le cadre normal de ses activités, le groupe est impliqué dans des actions judiciaires, et il est soumis à des contrôles. Une provision est constituée dès lors qu'un risque est identifié et que son coût est estimable.

NOTE 13 TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

13.1 Transactions avec les entreprises associées

Les transactions avec les entreprises associées ne sont pas significatives sur l'exercice.

13.2 Transactions avec les autres parties liées

Les relations avec les autres parties liées, au sens d'IAS 24 *Informations relatives aux parties liées*, se résument comme suit :

- cabinet RDAI : le cabinet d'architectes RDAI s'est vu confier une mission de conception pour l'application exclusive du concept architectural dans l'ensemble des magasins du groupe Hermès. Les honoraires versés par le groupe se sont élevés à 13 M€ hors taxes en 2022. Le cabinet RDAI est considéré comme étant une partie liée dans la mesure où un membre du Conseil de gérance d'Émile Hermès SAS y a des intérêts personnels et y exerce une influence notable ;
- société Émile Hermès SAS, Associé commandité (cf. chapitre 3 « Gouvernement d'entreprise », § 3.3.1) : chaque année, la société Hermès International verse à l'Associé commandité une somme égale à 0,67 % de son bénéfice distribuable, conformément aux dispositions statutaires d'Hermès International (article 26). Par ailleurs, la société Hermès International est amenée à refacturer à Émile Hermès SAS certaines prestations de services et dépenses engagées. Les facturations correspondantes se sont élevées à 0,5 M€ en 2022 ;
- société Studio des Fleurs : le Studio des Fleurs propose des prestations de services de prises de vues et de retouches pour les *packshots* des produits *e-commerce*. Les montants versés en 2022 sont de 3 M€. Le Studio des Fleurs est considéré comme une partie liée dans la mesure où un membre du Conseil de gérance d'Émile Hermès SAS y a des intérêts personnels et y exerce une influence notable ;
- Ardian Holding : dans le cadre de la diversification de ses placements, Hermès International a une participation de 11,91 % dans la société Ardian Holding dans laquelle un membre du Conseil de surveillance exerce des responsabilités. Cet engagement avait été pris antérieurement à sa nomination.

Certaines des transactions ci-dessus constituent des conventions réglementées conformément à la définition du Code de commerce. Pour plus de détails, se référer au chapitre 3 « Gouvernement d'entreprise », § 3.9.1.

13.3 Contrats de location avec les parties liées

Adresse	Bailleur	Preneur	Type de bail	Durée contractuelle	Début	Fin	Dépôt de garantie
Part de l'immeuble 28/30/32, rue du Faubourg Saint-Honoré	SAS SIFAH	Hermès International	Bail commercial	9 ans	01/01/17	31/12/25	3 mois
Part de l'immeuble 28/30/32, rue du Faubourg Saint-Honoré	SAS SIFAH	Hermès Sellier	Bail commercial	9 ans	01/01/17	31/12/25	3 mois
Immeuble 26, rue du Faubourg Saint-Honoré	SAS SIFAH	Hermès International	Bail commercial	9 ans	01/01/14	31/12/22	3 mois
Immeuble 26, rue du Faubourg Saint-Honoré	SAS SIFAH	Hermès International	Bail commercial	9 ans	01/01/17	31/12/25	3 mois
Immeuble 23, rue Boissy d'Anglas	SAS SIFAH	Hermès Sellier	Bail commercial	9 ans	01/01/18	31/12/26	3 mois
Immeuble 74, rue du Faubourg-Saint-Antoine	S.C. Auguste Hollande	Hermès Sellier	Bail commercial	9 ans	01/07/17	30/06/26	3 mois
4, rue du Pont-Vert 27400 Le Vaudreuil	Briand Villiers I	Comptoir Nouveau de la Parfumerie	Bail commercial	9 ans fermes	01/07/14	30/06/23	3 mois
4, rue du Pont-Vert 27400 Le Vaudreuil	Briand Villiers I	Comptoir Nouveau de la Parfumerie	Bail à construction	30 ans fermes	03/10/22	02/10/52	

La valeur nette totale des droits d'utilisation relatifs aux contrats de location précités, calculée conformément à IFRS 16, s'élève à 41 M€ en 2022 (48 M€ en 2021), compte tenu des hypothèses de durée et de taux d'actualisation retenues.

Les dotations aux amortissements relatives à ces droits d'utilisation s'élèvent à 11 M€ en 2022 (10 M€ en 2021).

L'ensemble des transactions ainsi décrites ont été réalisées selon des modalités équivalentes à celles qui priment dans le cas de transactions soumises à des conditions de concurrence normales.

5

NOTE 14 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis la clôture au 31 décembre 2022.

NOTE 15 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Au titre de l'exercice 2022, les honoraires versés aux Commissaires aux comptes et aux membres de leurs réseaux se détaillent comme suit :

	PricewaterhouseCoopers			
En millions d'euros	2022	Répartition	2021	Répartition
Services de certification des comptes [1]	2,2	81 %	1,9	83 %
Services autres que la certification des comptes [2]	0,5	19 %	0,4	17 %
TOTAL	**2,7**	**100 %**	**2,3**	**100 %**

(1) Dont 0,9 M€ facturés par PricewaterhouseCoopers Audit, Commissaire aux comptes de la société et des filiales françaises.

(2) Dont 0,1 M€ facturés par PricewaterhouseCoopers Audit, Commissaire aux comptes de la société et des filiales françaises. Ces services concernent majoritairement les diligences de l'organisme tiers indépendant sur les informations sociales, sociétales et environnementales, des travaux de conformité relatifs à des données extra-financières et à la fiscalité pour les filiales étrangères du groupe, ainsi que diverses attestations.

	Grant Thornton Audit			
En millions d'euros	2022	Répartition	2021	Répartition
Services de certification des comptes [1]	1,2	100 %	1,1	99 %
Services autres que la certification des comptes	0,0	0 %	0,0	1 %
TOTAL	**1,2**	**100 %**	**1,1**	**100 %**

(1) Dont 0,8 M€ facturés par Grant Thornton Audit, Commissaire aux comptes de la société et des filiales françaises.

NOTE 16 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Liste des principales sociétés consolidées au 31 décembre 2022 (filiales de distribution et holding des pôles majoritairement) :

		Pourcentage 2022			
Société	**Siège**	**Contrôle**	**Intérêt**	**Méthode***	**N° SIREN**
Hermès International	24, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris	Mère	Mère	Mère	572 076 396
Boissy Les Mûriers	23, rue Boissy d'Anglas, 75008 Paris	100	100	IG	351 649 504
Boissy Retail PTE LTD	1 Marina Boulevard, #28-00, Singapour 018989 (Singapour)	100	100	IG	
Castille Investissements	24, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris	100	100	IG	352 565 451
CHP2	23, rue Boissy d'Anglas, 75008 Paris	100	100	IG	789 925 534
CHP3	23, rue Boissy d'Anglas, 75008 Paris	100	100	IG	480 011 535
Compagnie des Cristalleries de Saint-Louis	Saint-Louis-lès-Bitche, 57620 Lemberg	100	100	IG	353 438 708
Compagnie Hermès de Participations	23, rue Boissy d'Anglas, 75008 Paris	100	100	IG	413 818 147
Comptoir Nouveau de la Parfumerie	23, rue Boissy d'Anglas, 75008 Paris	99,67	99,67	IG	542 053 285
Faubourg Guam	331 Tumon Sands Plaza 1082 Pale San Vitores Rd Tumon Guam 96913 (États-Unis)	100	100	IG	
Financière St-Honoré SA	1, rue Robert Céard, 1204 Genève (Suisse)	100	100	IG	
Grafton Immobilier	23, rue Boissy d'Anglas, 75008 Paris	100	100	IG	440 256 444
Hermès Argentina S.R.L.	Avenida Alvear 1901 Planta Baja, Unidad 1, 1129 Buenos Aires (Argentine)	100	100	IG	
Hermès Asia Pacific LTD	25/F Chinachem Leighton Plaza, 29 Leighton Road, Causeway Bay (Hong Kong)	100	100	IG	
Hermès Australia PTY Limited	Level 11, 70 Castlereagh Street Sydney NSW 2000 (Australie)	100	100	IG	
Hermès Benelux Nordics	10, rue de Brederode, Bruxelles 1000 (Belgique)	100	100	IG	
Hermès Canada INC.	130 Bloor Street West, Toronto, Ontario M5S 1R1 (Canada)	100	100	IG	
Hermès (China) Co., Ltd	Unit 130, Plaza 66, No.1266 West Nanjing Road, Jingan District, Shanghai (Chine)	100	100	IG	
Hermès (China) Trading Co., Ltd	Building n° 12, n° 211, 213, 215 and 227, Middle Huahai Road, 200021 Shanghai (Chine)	100	100	IG	
Hermès Cuirs Précieux	3, avenue Hoche, 75008 Paris	100	100	IG	398 142 695
Hermès Denmark ApS	Højbro Plads 4, 1112 Copenhague K (Danemark)	100	100	IG	
Hermès de Paris (Mexico) S.A. de C.V.	Calle Montes Urales 715, Oficina 502 Col. Lomas de Chapultepec 11000 CDMX Mexico D.F. (Mexique)	54,21	54,21	IG	
Hermès Do Brasil Industria E Comercio Ltda	Avenida Magalhaes de Castro, n° 12.000, Loja 32, Piso Terreo, Jardim Panarama, Sao Paolo CEP 05502-01 (Brésil)	100	100	IG	
Hermès E-MESA PTE Ltd	1 Marina Boulevard, #28-00, Singapour 018989 (Singapour)	100	100	IG	
Hermès (G.B.) Limited	8 Hinde Street, Londres, W1U 3BQ (Royaume-Uni)	100	100	IG	
Hermès Germany GmbH	Maximilianstrasse 8, 80539 Munich (Allemagne)	100	100	IG	
Hermès Grèce A.E.	Rue Stadiou 4 et rue Voukourestiou 1, City Link, 10564 Syntagma Athènes (Grèce)	100	100	IG	
Hermès Holding GB Limited	8 Hinde Street, Londres, W1U 3BQ (Royaume-Uni)	100	100	IG	
Hermès Iberica, S.A.	Paseo de la Castellana n° 28, 28046 Madrid (Espagne)	100	100	IG	
Hermès Immobilier Genève SA	1, rue Robert Céard, 1204 Genève (Suisse)	100	100	IG	
Hermès India Retail and Distributors	C/o IFCCI, DLTA Complex, RK Khanna Stadium, 1st Floor (Gate 3), 1, Africa Avenue, New Delhi - 110 029 (Inde)	51,01	51,01	IG	
Hermès Internacional Portugal Ltda	Largo do Chiado 9, 1200-108 Lisbonne (Portugal)	100	100	IG	
Hermès Istanbul Çantacilik, Tekstil ve Ipek Ürünleri Ticaret Limited Sirketi	Ünalan Mahallesi, Libadiye Caddesi, Dış Kapı No:82F İç Kapı No:9 Üsküdar/İstanbul (Turquie)	100	100	IG	
Hermès Italie SA	Via G. Serbelloni 1Gastone Pisoni 2, 20121 Milan (Italie)	100	100	IG	
Hermès Japon Co., Ltd	4-1, Ginza 5-Chome, Chuo-Ku, Tokyo 104-0061 (Japon)	100	100	IG	
Hermès Korea	630-26 Shinsa-Dong Gangnam-gu, Séoul 135-895 (Corée du Sud)	100	100	IG	

Société	Siège	Pourcentage 2022 Contrôle	Intérêt	Méthode*	N° SIREN
Hermès Middle East South Asia Pte Ltd	1 Marina Boulevard, #28-00, Singapour 018989 (Singapour)	100	100	IG	
Hermès Monte-Carlo	11-13-15, avenue de Monte-Carlo, 98000 Monaco (Principauté de Monaco)	99,98	99,98	IG	
Hermès Norway AS	Nedre Slottsgate 15, 0157 Oslo (Norvège)	100	100	IG	
Hermès of Paris Inc	55 East, 59th Street, 10022 New York (États-Unis)	100	100	IG	
Hermès Pologne SP. ZO.O	Krakowskie Przedmieście 13, 00-071 Warszawa (Pologne)	100	100	IG	
Hermès Prague, a.s.	Parizska 12/120, 11000 Prague (Rép. tchèque)	100	100	IG	
Hermès Retail (Malaysia) Sdn. Bhd	Level 6, Menara 1 Dutamas, Solaris Dutmas, n° 1 Jalan Dutamas 2, 50480 Kuala Lumpur (Malaisie)	100	100	IG	
Hermès Rus AO	4, Nizhny Kiselny Sidestreet, Floor 5, Premises 1, Room 15, 107031 Moscow (Russie)	100	100	IG	
Hermès Sellier	24, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris	99,77	99,77	IG	696 520 410
Hermès Singapore (Retail) Pte Ltd	1 Marina Boulevard, #28-00, Singapour 018989 (Singapour)	100	100	IG	
Hermès Suisse SA	1, rue Robert Céard, 1204 Genève (Suisse)	100	100	IG	
Hermès Sweden AB	NK 243, 111 77 Stockholm (Suède)	100	100	IG	
Hermes Travel Retail Asia Pte Ltd	1 Marina Boulevard, #28-00, Singapour 018989 (Singapour)	100	100	IG	
Holding Textile Hermès	16, chemin des Mûriers, 69310 Pierre-Bénite	96,71	96,71	IG	592 028 542
Honossy	23, rue Boissy d'Anglas, 75008 Paris	100	100	IG	393 178 025
Immauger	23, rue Boissy d'Anglas, 75008 Paris	100	100	IG	377 672 159
Immobilière du 5 rue de Furstemberg	23, rue Boissy d'Anglas, 75008 Paris	100	100	IG	440 252 849
Immobilière Hermès France	23, rue Boissy d'Anglas, 75008 Paris	100	100	IG	834 021 586
Immobilière de la Maroquinerie de Guyenne	23, rue Boissy d'Anglas, 75008 Paris	100	100	IG	789 928 611
Immobilière de Montereau	23, rue Boissy d'Anglas, 75008 Paris	100	100	IG	812 935 005
J3L	38, rue Roger-Salengro, 94120 Fontenay-sous-Bois	100	100	IG	435 233 812
J.L. & Company Limited	Westminster Works, 1 Oliver Street, Northampton NN2 7JL (Royaume-Uni)	100	100	IG	
John Lobb	23, rue Boissy d'Anglas, 75008 Paris	100	100	IG	582 094 371
La Maroquinerie du Sud-Ouest	256, route de Saint-Martin-Le-Pin, Bâtiment administratif, 24300 Nontron	100	100	IG	403 230 436
La Montre Hermès SA	Erlenstrasse 31A, 2555 Brügg (Suisse)	100	100	IG	
Les Manufactures d'Auvergne	Route de Volvic, Bâtiment administratif, 63530 Sayat	100	100	IG	411 795 859
Les Manufactures de Franche Comté	18, rue de la Côte, Bâtiment administratif, 25230 Seloncourt	100	100	IG	407 836 329
Les Maroquineries des Alpes	Lieu-dit Netrin Ouest rue Victor-Hugo, Bâtiment administratif 38490 Les Abrêts-en-Dauphiné	100	100	IG	480 011 451
Maroquinerie de Guyenne	1, avenue de l'Étang, 33440 Saint-Vincent-de-Paul	100	100	IG	812 935 013
Maroquinerie de Montereau	23, rue Boissy d'Anglas, 75008 Paris	100	100	IG	812 935 021
Maroquinerie de Normandie	2, rue Sainte-Marguerite, 27100 Val-de-Reuil	100	100	IG	789 926 334
Maroquinerie de Saint-Antoine	74, rue du Faubourg Saint-Antoine et 59, rue de Charenton, 75012 Paris	100	100	IG	409 209 202
Maroquinerie des Ardennes	Avenue des Marguerites, 08120 Bogny-sur-Meuse	100	100	IG	428 113 518
Maroquinerie Thierry	Z.I Les Bracots, 74890 Bons-en-Chablais	100	100	IG	312 108 368
Motsch George V	23, rue Boissy d'Anglas, 75008 Paris	100	100	IG	440 252 476
Saint-Honoré (Bangkok)	Unit 1201 12th Floor Park Venture Ecoplex 57 Wireless Road, Lumpini Pathumwan, Bangkok 10330 (Thaïlande)	90	90	IG	
SCI Auger Hoche	12-22, rue Auger, 93500 Pantin	100	100	IG	335 161 071
SCI Édouard VII	23, rue Boissy d'Anglas, 75008 Paris	100	100	IG	393 882 170
SCI Les Capucines	23, rue Boissy d'Anglas, 75008 Paris	100	100	IG	408 602 050

** Méthode de consolidation : IG : intégrée globalement*

5.7 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'Assemblée Générale de la société Hermès International,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Hermès International relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit et des risques.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie «Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés» du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS – POINTS CLÉS DE L'AUDIT

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Evaluation des stocks et en-cours – Note 4.4 de l'annexe aux comptes consolidés

Risque identifié

Les stocks et en-cours du groupe figurent au bilan au 31 décembre 2022 pour des montants de 2 574 M€ en valeur brute et 1 779 M€ en valeur nette.

Il appartient à la direction d'Hermès International de déterminer le montant des dépréciations nécessaires pour ramener la valeur d'inventaire des stocks à leur valeur probable de réalisation si cette dernière lui est inférieure. Ces dépréciations sont établies pour chaque catégorie de stocks en fonction notamment de :

- l'état des stocks et de leur obsolescence (saisons ou collections terminées notamment) ;
- l'appréciation des perspectives d'écoulement des stocks sur les différents marchés.

Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu de la matérialité des stocks et parce que les critères évoqués ci-dessus et les éventuelles dépréciations qui en découlent sont par nature dépendantes d'hypothèses et d'estimations de la Direction.

Par ailleurs, les stocks étant présents dans un grand nombre de filiales, l'élimination des marges internes dans les comptes consolidés revêt une importance particulière dans la mesure où elle influe sur la valeur brute des stocks et les dépréciations à constater.

Notre réponse

Dans le cadre de nos diligences, nous avons :

- pris connaissance des méthodes de valorisation et de dépréciation des stocks et nous nous sommes assurés de la permanence de ces méthodes ;
- effectué une revue critique de la méthodologie et des critères clés retenus par la Direction pour déprécier les stocks au regard de notre connaissance des secteurs d'activité du groupe et des perspectives d'écoulement desdits stocks ;-
- apprécié la cohérence du niveau de dépréciation au regard de l'ancienneté des stocks et des historiques d'écoulement.

Nos travaux ont également consisté à vérifier, par sondages, la cohérence des niveaux de marges internes éliminées dans les comptes consolidés, avec le niveau de marge réalisé par les entités de production avec les différentes filiales de distribution.

Comptabilisation des opérations de couverture de change – Note 10 de l'annexe aux comptes consolidés

Risque identifié

Hermès International est naturellement exposé au risque de change car la quasi-intégralité de sa production est située dans la zone euro alors que la majorité de ses ventes s'effectue en devises étrangères (dollar américain, yen, yuan et autres devises).

Les filiales de distribution sont facturées dans leur devise locale par les filiales de production qui appliquent un taux de change annuel sur leurs barèmes établis en euros.

Pour couvrir ce risque et minimiser l'impact des fluctuations de devises sur ses résultats, Hermès International utilise des instruments de couverture de change de type ferme ou optionnel avec pour objectif de couvrir son exposition interne nette sur une base annuelle. Le portefeuille d'instruments dérivés de change est ajusté afin de tenir compte des prévisions budgétaires les plus récentes. Au 31 décembre, la couverture des transactions internes en devises de l'année suivante est proche de 100 %.

Nous avons considéré ce sujet comme un point clé d'audit compte tenu des impacts des variations des cours de change sur l'évolution de la marge opérationnelle du groupe, agrégat auquel le groupe fait référence dans sa communication financière.

Notre réponse

Dans le cadre de nos diligences, avec l'assistance de nos experts, nous avons :

- vérifié l'existence, l'exhaustivité et l'exactitude du portefeuille des instruments financiers du groupe en procédant à des demandes de confirmation auprès des établissements bancaires ;
- recalculé la juste valeur d'un échantillon représentatif d'instruments pour apprécier l'exactitude de leur valorisation ;
- vérifié les adossements des couvertures aux transactions commerciales sur une sélection d'opérations de couverture, effectué une revue critique de la documentation des tests d'efficacité associés afin d'apprécier l'éligibilité de ces opérations à la comptabilité de couverture au sens de la norme IFRS 9 ;
- examiné le caractère approprié des informations relatives à ces opérations présentées dans l'annexe aux comptes consolidés.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion de la Gérance.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Nous attestons que la déclaration consolidée de performance extra-financière prévue par l'article L.225-102-1 du code de commerce figure dans les informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion, étant précisé que, conformément aux dispositions de l'article L.823-10 de ce code, les informations contenues dans cette déclaration n'ont pas fait l'objet de notre part de vérifications de sincérité ou de concordance avec les comptes consolidés et doivent faire l'objet d'un rapport par un organisme tiers indépendant.

AUTRES VÉRIFICATIONS OU INFORMATIONS PRÉVUES PAR LES TEXTES LÉGAUX ET RÉGLEMENTAIRES

Format de présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité de la Gérance. S'agissant de comptes consolidés, nos diligences comprennent la vérification de la conformité du balisage de ces comptes au format défini par le règlement précité.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes consolidés destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

En raison des limites techniques inhérentes au macro-balisage des comptes consolidés selon le format d'information électronique unique européen, il est possible que le contenu de certaines balises des notes annexes ne soit pas restitué de manière identique aux comptes consolidés joints au présent rapport.

Par ailleurs, il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes consolidés qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés Commissaires aux comptes de la société Hermès International par votre Assemblée Générale du 30 mai 2011 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit et du 31 mai 1999 pour le Cabinet Didier Kling & Associés, devenu Grant Thornton Audit.

Au 31 décembre 2022, le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit était dans la douzième année de sa mission sans interruption et le cabinet Grant Thornton Audit dans la vingt-quatrième année.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité d'audit et des risques de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par la Gérance.

RESPONSABILITÉS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES CONSOLIDÉS

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Rapport au Comité d'audit et des risques

Nous remettons au Comité d'audit et des risques un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'audit et des risques figurent les risques d'anomalies significatives que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité d'audit et des risques la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'audit et des risques des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 8 mars 2023

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit	*Grant Thornton Audit*
Amélie WATTEL	Vincent FRAMBOURT